

la tribune

Télé payante: pas
de poursuite
(page 8)

Forum

Finance
Informations
générales

Ottawa doit maintenir l'appui au Challenger

- le ministre Blais

□ "Si les gens pensent que le Canada pourrait continuer à couper de la "pitoune" et à creuser des mines, c'est leur avis, pas le mien"

(Blais)

par DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) - Même s'il doit faire face à de sérieuses difficultés, le gouvernement fédéral doit maintenir son appui au programme Challenger de Canadair, a soutenu le ministre fédéral des Approvisionnement, M. Jean-Jacques Blais.

"Si des gens pensent que le Canada doit continuer à couper de la "pitoune" et creuser des mines c'est leur avis, pas le mien", a lancé le ministre à sa sortie des Communautés où encore une fois, hier, la grave situation financière de Canadair a provoqué les questions de l'opposition.

Canadair a encore besoin de \$1,8 à \$2,3 milliards et les cadres de la compagnie demeurent les mêmes, plus de 100 d'entre eux gagnent plus de \$95,000 et vingt au delà de \$100,000. Qu'est-ce qu'on attend pour en congédier", de lancer le député néo-démocrate M. Ian Waddell.

Quant au conservateur Walter Baker, il a en vain exigé qu'Ottawa rende public un rapport secret sur la situation financière de Canadair. Pour M. Blais, ces informations destinées au cabinet doivent demeurer confidentielles et les députés pourront poser toutes les questions qu'ils souhaitent aux administrateurs de Canadair qui doivent en juin comparaître devant un comité des Communautés pour demander de nouveaux fonds fédéraux.

Il faut continuer

"Aucun doute, il faut continuer avec Challenger", a soutenu M. Blais devant les journalistes, rappelant que l'appui à ce projet avait été l'une des premières décisions à laquelle il avait participé en 1976.

"C'est la première fois qu'un réacteur est développé complètement au Canada à partir de la conception jusqu'à la construction" d'ajouter M. Blais, indiquant que les débuts de la construction d'un nouvel appareil soulèvent toujours des difficultés. "Souvenez-vous des critiques à l'endroit du F-18 au début", a-t-il ajouté.

□ Le saccage de la Baie James

Lévesque n'a pas influencé le vote

- un ex-administrateur de la SEBJ

par Donald Charette

QUEBEC (PC) - Un ex-administrateur de la SEBJ a affirmé hier que le conseil d'administration de l'organisme ignorait que ses avocats travaillaient à un projet de règlement hors cour, neuf jours seulement après avoir décidé de poursuivre les responsables du saccage du chantier LG-2.

M. Claude Roquet, un haut fonctionnaire de carrière, actuellement sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, a admis que le conseil d'administration n'a pas été mis au courant à l'époque que des tractations se déroulaient entre les avocats des deux parties pour régler à l'amiable les dommages résultant du saccage survenu en 1974.

Le 9 janvier 1979, la Société d'énergie de la Baie James -SEBJ- décidait d'intenter des poursuites de \$31 millions contre les syndicats représentant les travailleurs impliqués dans ces événements qui ont forcé l'évacuation de LG-2. Or, le PDG de la SEBJ, M. Claude Laliberté, devait confier le 18 janvier le mandat à ses procureurs d'essayer de trouver un terrain d'entente avec la partie adverse.

M. Roquet témoignait hier devant la commission de l'Énergie et des Ressources chargée de faire la lumière sur le rôle joué par le premier ministre René Lévesque et son entourage dans ce règlement hors cour au montant de \$200,000.

En comparant les deux projets de règlement, celui de la SEBJ et celui des syndicats affiliés à la FTQ, les députés libéraux ont démontré au cours des audiences cette semaine qu'il s'agissait pratiquement du même document.

M. Roquet a expliqué que les avocats de la SEBJ avaient sans doute reçu le mandat de sonder les intentions de la partie adverse mais qu'il ne se rappelle pas que le conseil d'administration ait été saisi de ces documents.

A l'instar des sept autres administrateurs de la SEBJ qui ont comparu jusqu'à présent devant la commission, M. Roquet a soutenu que l'intervention du bureau de M. Lévesque n'avait pas influencé sa décision de voter en faveur d'un règlement hors cour.

Il s'agissait, a-t-il répété, d'un vote libre et il n'a rien trouvé de particulièrement menaçant dans les propos du premier ministre.

Les propos de M. Lévesque "n'étaient pas de nature à ébranler les fondements de l'univers", d'opiner M. Roquet. Il a mentionné que M. Saulnier, en faisant rapport sur sa visite au bureau du premier ministre, avait "rigolé un peu sur l'insistance, sur la manière un peu amusante dont il avait marqué son avis."

La commission a ajourné ses travaux jusqu'à mardi. Elle entendra alors les témoins-clés dans cette affaire: MM. Roland Giroux, Robert Boyd et Lucien Saulnier, tous les trois d'ex-hauts-dirigeants de la SEBJ.

A partir d'aujourd'hui!

Pendant une semaine!

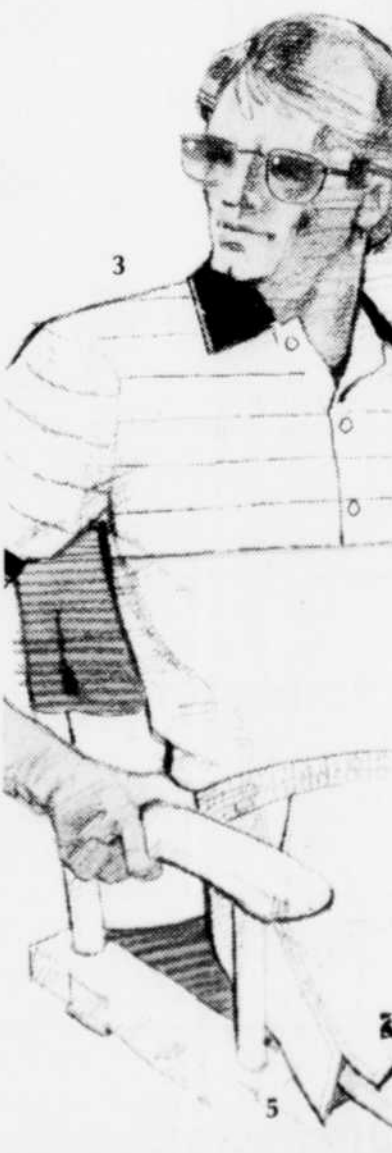


25% de rabais!

Tenues-loisir
appropriées
au plaisir de
la belle saison

Les beaux jours sont tout près et vous voulez profiter pleinement de vos moments de détente. Eaton a les tenues que vous recherchez et vous les offre à 25% de rabais. Venez vite faire votre choix ou composez

563-9555

Fraîches
chemises sport

Prix courant 20.00 **14⁹⁹** ch.

Complétez votre garde-robe avec ces chemises au goût du jour en polyester et coton. Deux modèles au choix. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

1. Chemise ton sur ton. Rose, bleu poudré, gris, bleu roi, beige, blanc ou vert menthe.

2. Chemise au quadrillé pastel. Bleu, gris, rouge vin, vert ou jaune.

De Jockey
du confort
tout-aller

Enfin la fin de semaine! Ces vêtements de polyester et coton facile d'entretien sont tout indiqués pour bien en jouer. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

3. Attrayant polo à rayures. Manches courtes et patte à 3 boutons. Crème, rouge et marine ou blanc, bleu roi et taupe.

Prix courant 23.00 **16⁹⁹** ch.

4. Modèle à encolure en pointe. Un bon choix pour la pratique de vos sports préférés. Crème, rouge et marine ou blanc, bleu roi et taupe.

Prix courant 21.00 **14⁹⁹** ch.

5. Short à enfiler. Vous le porterez aussi bien pour le tennis que pour la détente. Blanc, crème ou marine.

Prix courant 18.00 **12⁹⁹** ch.

Eaton, Carrefour de l'Estrie.
Rayon 428
Venez ou téléphonez 563-9555
Ne manquez pas notre cahier
Vente Trans-Canada
encarté dans les journaux
demain.

Notre standard
téléphonique ouvre
à 9 h 10 en semaine
à 8 h 40 le samedi

Composez 563-9555 pour connaître nos heures d'ouverture
ou pour tout autre renseignement.

EATON

La carte
AMERICAN EXPRESS
est acceptée chez Eaton
pour les achats
en personnel

La ligne est engagée

La maladie de la nationalisation et de ses dérivés fait encore des ravages et personne ne semble avoir découvert l'antidote pour prévenir les ravages terribles qu'elle exerce sur l'économie. Après le groupe présidé par l'ex-ministre Marcel Léger qui réclame la nationalisation d'une compagnie pétrolière, voici que le ministère des Communications du Québec a engagé des frais, on ignore à quel montant s'est chiffrée la facture, pour vérifier ce que coûterait la québéçisation de Bell Canada.

Certes québéçisation des opérations n'implique pas en partant la nationalisation. Mais cela peut faciliter la réalisation d'une telle opération. Or à quelle conclusion aboutit l'étude? A ceci, que la juridiction du Québec sur les entreprises publiques de téléphone entraînerait une hausse importante des coûts. Or en dehors de toute autre considération politique, technique ou culturelle, nous n'avons pas be-

soin d'une hausse des coûts de la téléphonie.

Dans un Québec indépendant ou demeurant dans le giron canadien, il est temps de cesser de penser à des opérations de nationalisation ou de prise de contrôle partiel d'entreprises qui fonctionnent bien, qui réalisent des profits en distribuant des services de qualité. Sur tout quand on sait que la prise en charge par l'état d'un pareil service contribue habituellement à une diminution du service et à une augmentation des prix.

La relance de l'économie ne se produira pas par des prises de contrôle, mais par l'installation d'un climat de confiance envers les hommes d'affaires. Qu'on cesse donc de nous casser les oreilles avec des Pétro-Québec et des Bell-Québec. Que le gouvernement s'occupe des secteurs boiteux et il en aura plein les bras. La ligne est déjà engagée en téléphonie, que Québec raccroche.

Jean Vigneault

BLOC-NOTES

Y a-t-il un pilote dans l'avion?

Le document troublant livré par l'émission radio-canadienne Fifth Estate sur le Challenger et la gestion de Canadair devra inévitablement connaître sa suite à Ottawa.

Le premier ministre Trudeau a beau soutenir avec force, sans évidemment en apporter la preuve très concrète, que l'administration de Canadair ne commande la tenue d'aucune enquête, il reste que le Parlement devra d'une façon ou de l'autre fouiller le passé du Challenger et les livres de son constructeur et se prémunir contre tout cafouillage administratif avant de consentir des fonds à une société qui en a bouffées tout son soûl tout en n'évitant pas,

disons, certaines anomalies techniques et administratives. Le dossier Challenger-Canadair devra être épluché en commission parlementaire.

Sur un point le premier ministre a raison: le Canada ne peut tuer le Challenger sur un coup de tête ou sans l'entendre véritablement en procès. Mais avant de regarnir la soute à dollars du Challenger, le gouvernement devra faire la preuve de sa rentabilité et fournir des précisions, des explications, sur la conduite administrative des dirigeants de Canadair qui n'ont pas évité, semble-t-il, toutes les poches d'air.

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

C'est un obscur et honnête travailleur de la rue Ste Catherine à Montréal qui reçoit nos hommages cette semaine. Il a en effet résisté à la purge de Ronald Corey qui a compris que si le Canadien avait perdu contre les Sabres de Buffalo, c'était à cause du directeur général, de l'instructeur et du recruteur-chef, un trio d'incompétents qui n'a marqué aucun but dans la série. Il est vrai que ce trio était surveillé étroitement par la presse sportive, mais rien n'empêche qu'ils n'ont pas percé la défensive de Scotty Bowman, dit le souriant.

L'homme qui a sauvé son poste grâce à son travail acharné et grâce au fait que Guy Lafleur ne lui a pas encore imputé ses malheurs et ses difficultés à marquer des buts est Eddy Palchak. C'est le grand responsable du hockey et du patin avec le Canadien, celui

qui aiguise les patins et enrubanne les bâtons de ruban gomme.

A une époque de contestation, dans une équipe où le total des déclarations de Guy Lafleur contre ses patrons est plus élevé que son total de buts, nous nous réjouissons que M. Palchak reste pour conserver une certaine stabilité au Canadien. Bien sûr le No 10 l'accusera peut-être à l'automne de mal ranger son équipement, de ne pas utiliser la bonne marque d'assouplisseur quand il lave son uniforme ou ne pas avoir inventé un moteur pour ses patins.

Mais pour l'instant, M. Corey lui fait encore confiance. Nous nommons donc M. Palchak homme qu'il ne soit trop tard, i.e. avant que Guy Lafleur ne s'aperçoive qu'il y a d'autres coupables qu'il a oublié de pointer du doigt.

Gaspard Blanchard

BILLET

Que sait-on du printemps?

Que sait-on du printemps dans ces pays douillets où l'hiver n'est qu'un été un peu tiède, un faste moins opulent, un simulacre d'hiver? Rien ou si peu. Mais nous qui avons traversé cinq mois de gel et de froidure, cinq mois de neige ou de grisaille, n'est-ce pas que nous savons ce que c'est que le printemps?

Que sait-on de la lumière quand le soleil de midi darde la terre de ses rayons, quand la clarté du jour inonde champs et forêts? Rien ou si peu.

Mais l'homme qui s'est déjà égaré en mer, ou qui a cru se perdre à jamais au sein de ténébres inférieures connaît tout le prix d'une faible lueur.

Que sait-on de la joie au coeur de

plaisirs faciles, de satisfactions médiocres, de passe-temps qui ne font qu'étourdir? Rien ou si peu. Mais ceux-là qui ont meurtri leurs mains à graver des montagnes, qui ont traversé le désert, défilants de soif, qui ont goûté solitude et abandon, ceux-là savent ce que c'est que la joie.

Que sait-on de la vie quand on n'a jamais failli la perdre, quand on n'a jamais vraiment rencontré la croix, quand on n'a jamais vu la mort figer un visage aimé? Rien ou si peu.

Mais celui-là qui a subi l'agonie, qui a connu l'obscurité du tombeau, qui a vaincu la mort à jamais. Celui-là sait ce que c'est que la vie. Il est la Vie.

Céline Roy



L'OPINION DES LECTEURS

La CSST doit cesser de rire du monde

Cette lettre est pour faire suite au texte signé par 79 médecins dénonçant certaines pratiques de la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail (CSST) paru dans votre édition du 06-04-83. Depuis plusieurs années, les travailleurs et travailleuses accidenté(e)s du travail dénoncent avec ardeur les pratiques souvent douteuses de la CSST face aux traitements médicaux et aux compensations dont ils et elles ont droit suite à un accident ou une maladie du travail. C'est maintenant au tour des médecins qui traitent ces accidenté(e)s du travail à élever la voix et à demander que la CSST respecte leur diagnostic et les traitements qu'ils prescrivent à leurs patients.

Je crois qu'il est important de ne pas passer sous silence cette prise de position importante. Il est en effet assez significatif de noter que les deux groupes les plus touchés dans ce dossier sont du même avis en ce qui concerne les traitements médicaux: ceux qui les prescrivent et ceux qui en bénéficient. Comme par hasard, ceux qui ne sont pas d'accord avec les deux autres parties (la CSST) sont justement ceux qui payent...

C'est en effet la CSST qui défraie tous les coûts des traitements médicaux et des compensations financières versées aux accidenté(e)s du travail à même les fonds patronaux qu'elle recueille. On peut donc comprendre pourquoi la CSST refuse de respecter le diagnostic des médecins traitants: plus il y a de traitements, plus il en coûte cher à la CSST et par conséquent, aux em-

ployeurs. Mais pendant que ceux-ci décident d'économiser de l'argent, combien de travailleurs et travailleuses se voient refuser des traitements médicaux adéquats et subissent des blessures mal soignées pour le reste de leur vie; combien doivent retourner au travail avant d'être remis de leurs blessures et aggravent sérieusement celles-ci; combien se retrouvent handicapés pour la vie et tombent sur l'aide sociale, économisant ainsi les fonds patronaux de la CSST mais par compte payés par l'ensemble de la société; combien sont reconnus totalement invalides par leur médecin ainsi que par la Régie des Rentes du Québec et que la CSST considère comme "apte au travail", terminant ainsi leur vie dans la misère, etc.

Il est urgent que la CSST reconstruise le diagnostic des médecins traitants. Qui est le mieux placé pour évaluer les traitements à donner à un ou une accidenté(e) du travail entre le médecin traitant qui rencontre son patient régulièrement pendant des semaines, des mois, voire même des années, ou bien le médecin de la CSST qui prend une décision en regardant le dossier de l'accidenté(e) ou qui le ou la rencontre pendant 5 ou 10 minutes. Faut-il suggérer une réponse?

La farce a assez duré! Peut-on continuer à évaluer la vie et la santé des gens en fonction d'une question de gros sous? Si oui, à combien par mois?

Roch Lafrance
Sherbrooke

Eloignez-vous du rock

J'aimerais faire savoir à tous ceux qui veulent bien lire cette article que le rock est vraiment une révolution, ce qui veut dire que cette musique provoque des comportements qu'on ne peut expliquer.

Pour moi c'était une drogue, je désirais imiter et posséder tous ce que les pochettes de disque représentaient. Jusqu'au jour où j'ai écouté une cassette "Le rock et son influence": là j'ai vraiment pris conscience que cette musique avait gagné du terrain sur ma personna-

lité, mes loisirs, mes pensées et que c'était devenu une obsession de toujours acheter des disques de plus en plus heavy.

Je vous conseille de mettre fin à cette folie, ayant moi-même beaucoup investi dans les disques; je les ai toutes cassées et retrouvé la tranquillité et un aspect de la vie que j'étais en train de perdre, parce que cette musique me possédait. Un conseil, éloignez-vous du rock et reprenez le goût de vivre!

Pat

Bravo, Denise Bombardier

Samedi le 9 avril, Denise Bombardier a paru indignée et a rétorqué assez vivement aux énoncés d'un certain psychologue au sujet de rapports sexuels entre hommes adultes et enfants. Et elle avait mille fois raison. Mais où en sommes-nous donc rendus pour que dans les media d'information, jour-

naux, télévision, on aille jusqu'à prôner que ce soit correct et normal que des adultes puissent avoir des rapports sexuels avec des enfants? Une situation vraiment inquiétante pour les parents et aussi pour ceux qui ont encore des principes d'une morale juste et vraie.

Bruno Tourigny

Et pourquoi pas?

Du 24 au 30 avril 1983 ce sera la fête pour ceux qui donnent de leur temps, pour ceux qui donnent de leur personne pour les autres, leurs voisins, leurs villes, leurs communautés. Du 24 au 30 avril, ce sera la semaine du bénévolat à travers le Québec.

Les groupements, les organismes communautaires qui vivent de l'aide des personnes bénévoles s'em-

ploieront alors de toutes sortes de façons à leur dire merci.

Pourquoi moi je n'en profiterais pas pour apprendre le bénévolat, pour m'y acclimater? Après tout, ce n'est pas si vrai de dire que je suis à ce point occupé, que je n'ai pas le temps.

Moi, une personne bénévole? Pourquoi pas?

G. Phaneuf

Propos insolents et insolites

Ce sera bientôt l'atterrissage forcé pour Canadair.

— O —

Nos trois généraux du rétro-dum ont fait la paix. Sans doute faute de pouvoir faire la guerre.

— O —

Il y a autant de pacifistes en URSS qu'en Amérique du Nord. Ils sont regroupés en Sibérie.

— O —

Si le budget du gouvernement était fait à toutes les semaines, il y aurait peut-être moins d'erreurs de calcul.

— O —

Il n'est pas encore question d'interdire le film "Rocky" à Le Phare.

— O —

La prochaine partie du Canadien commencera avec un peu de retard dû à des complications administratives.

— O —

Il est normal que la police ait interrogé Mme Walesa pendant trois heures. Le polonais n'est pas une langue facile à comprendre.

Oeil-de-lynx

La répression au Salvador

Senor Presidente Alvaro Magana
Casa Presidencial
San Salvador, El Salvador, C.A.

Nous protestons énergiquement contre l'assassinat, le 13 mars dernier, de madame Mariana Garcia Villas ainsi que de la trentaine de personnes qui l'accompagnaient dans une mission humanitaire. Au moment de son assassinat, madame Garcia Villas effectuait des recherches sur l'emploi de substances chimiques contre la population civile (phosphore blanc, etc.), sur les opérations de terres brûlées et sur les massacres indiscriminés effectués par les forces armées dans les zones conflictuelles au Salvador. Elle enquêtait aussi sur le respect des droits humains par le FDR-FMLN dans ces zones pour en faire rapport à la commission des droits humains de l'ONU, à Genève.

Fondatrice, puis présidente de la commission non-gouvernementale

des droits humains au Salvador, Mariana Garcia Villas était vice-présidente de la Fédération internationale des droits humains, organe consultatif de l'ONU, elle a été à trois reprises candidate pour le prix Nobel de la Paix, reçut le prix Jaat Vanpraag des Pays-Bas, la médaille "Isabelle la catholique" du roi d'Espagne, et un grand prix suédois pour son travail journalistique sur la défense des droits de l'homme.

Croyant que la répression ne fera toujours qu'engendrer la violence, et cette violence une multitude d'autres violences, nous nous joignons à tous les organismes qui vous demandent de négocier sans plus tarder avec les résistants devenus, par la force des événements, les leaders de votre peuple trop démunis et épuisés.

Solidarité Magog inc.
Aline Dupaul Schiettekatte, prés.

Les enseignants récoltent ce qu'ils ont semé

En réponse à votre lettre ayant pour titre "Les enseignants sont coincés" ainsi que plusieurs autres lettres, je puis vous dire que vous, les enseignants, récoltez ce que vous avez semé.

Je m'explique: avant la révolution tranquille, on avait les écoles de rang où l'institutrice et les parents avaient à peu près les mêmes idées religieuses, morales et politiques. Si un enfant était grossier, l'institutrice communiquait avec les parents et cela se réglait très vite; il y avait aussi l'inspecteur qui venait une fois par année constater les progrès; il y avait aussi le curé qui avait autorité, quand on rencontrait une personne âgée, on enlevait son chapeau et la saluait. Ce n'était pas le paradis mais on apprenait à lire, écrire correctement, on apprenait aussi la religion, le sens des valeurs morales et dans ce temps-là, à part de rares exceptions, les femmes et les filles pouvaient sortir le soir sans crainte de se faire agresser.

Mais arriva la révolution tranquille et la propagande pour centraliser les écoles et la formation du ministère de l'éducation. On disait dans le temps que c'était pour donner une meilleure éducation, nous "déniaiser", nous sortir de la grande noirceur. Les parents qui voyaient clair, et j'étais un de ceux-là, s'opposaient à cela. Pour ma part, j'ai lutté pendant plusieurs années, faisant signer des requêtes contre la centralisation et contre la formation des grosses régionales. (...) Les parents étaient à 90% opposés à la centralisation dans les paroisses et surtout à la

régionalisation ainsi qu'à la construction des éléphants blancs qui servent à entasser, comme à Thetford, jusqu'à 3.500 élèves dans des écoles construites à coup de millions. (...) Tous les moyens étaient bons pour écraser les parents. On a démolit de beaux couvents et collèges qui donnaient une bonne éducation jusqu'à la 10e année. On a acheté des milliers de m... boîtes jaunes pour transporter des jeunes sur des distances de 30 et 35 milles.

Je ne peux pas dire que ce qui va mal est uniquement de la faute des professeurs mais ils ont eu leur tort.

Tant que les gouvernements vous ont tout donné, à partir de 7 à 8.000 dollars en 1973 pour monter jusqu'à 30 à 40.000 dollars, ça allait bien. Que Gérin-Lajoie des années 80 était donc fin! Que René Lévesque depuis 1976 était donc fin, d'après les enseignants et les artistes. Il fallait que les jeunes appuient à 100% le PQ; et vive la séparation! Eh bien, monsieur Descôteaux et les autres, si ça va mal, ne vous en prenez qu'à vous. Avec la force de votre syndicat, si vous aviez seulement cessé de vous regarder le nombril! Pourquoi n'avoir pas protesté contre la taxe de 30 cents que Parizeau a imposée en pleine nuit? Pourquoi n'avez-vous pas protesté contre les millions dépensés pour payer l'avortement de milliers de femmes, vous qui vous plaignez de manquer d'enfants dans les écoles. Aussi, contre l'achat des mines d'amiant. J'aurais mille autres choses à vous reprocher. Ce sera pour une autre fois.

Léo Paquet
St-Pierre de Broughton

Merci, Forestois

A tous les citoyens
de Rock Forest

Seulement quelques lignes pour vous remercier de votre appui et grande collaboration que vous avez si bien su apporter au service de police que je dirigeais comme directeur intérimaire en l'absence de Monsieur Richard Parenteau, directeur, qui sera de retour parmi nous dès le 18 avril 1983.

En quittant la direction de ce beau service, je demeure toutefois assuré que notre département saura poursuivre son idéologie de rapprochement envers vous, car M. Richard Parenteau a toujours, par le passé, endossé très positivement ce

nouveau rôle policier que Rock Forest a fait connaître.

Je tiens personnellement à vous rendre hommage pour l'encouragement que plusieurs parmi vous ont su m'apporter en me permettant de grandir en expérience et d'apprendre le vrai rôle du policier.

A tout le personnel du service de police, des sections gendarmerie, enquêtes criminelles, communautaires au secrétariat, tout simplement et profondément merci.

Richard Tremblay, Inspecteur
Policier-communautaire
ex-directeur-intérimaire
Rock Forest

les opinions... les documents... les analyses... les sondages...

The Winnipeg Free Press

Hydro-Québec: à imiter

La transaction qui a permis à Hydro Québec de vendre une partie de ses surplus d'électricité au pool énergétique de la Nouvelle-Angleterre pourrait servir d'exemple, à l'avenir, pour ceux qui participeraient à des échanges canado-américains impliquant un transfert d'énergie. Le contrat passé par le Québec et la Nouvelle-Angleterre tient compte des réalités: accumulation de surplus énergétiques au Canada; chute des prix du pétrole; reconnaissance par les deux parties en cause d'une certaine dualité d'intérêts.

En vertu de la transaction impliquant Hydro Québec, cette province vendra à la Nouvelle-Angleterre, à compter de 1986 et pour les 11 années suivantes, de l'électricité périodique. La facturation de ces livraisons tiendra compte des prix pratiqués sur le marché mondial du pétrole et le contrat prévoit que le Québec pourra acheter de l'énergie thermique, en périodes de pointe, en Nouvelle-Angleterre. De tels achats permettront ainsi à Hydro Québec de remplir ses réservoirs si besoin était.

Cette transaction est d'une envergure sans commune mesure avec l'entente que pourraient conclure Hydro Manitoba et les services d'électricité du Nebraska, et qui prévoit un échange de surplus, mais dans les deux cas les contrats ont pour objectif de permettre à

des populations de partager en commun une énergie dont la demande est périodique. Ainsi, l'entente Nebraska-Manitoba, dont les systèmes de transport d'énergie devraient être interdépendants à compter de 1988, a pour objectif principal un échange saisonnier des surplus d'électricité plutôt que la vente d'énergie d'une région à une autre.

Au conseil d'administration d'Hydro Québec, on semble apparemment convaincu que le prix de l'énergie ne grimpera jamais plus au niveau de 1981. C'est la raison pour laquelle les clients des services publics de la Nouvelle-Angleterre qui puiseront à même la richesse énergétique du Québec ont été assurés de profiter de tarifs qui ne pourront excéder ceux provenant d'autres sources énergétiques, notamment le pétrole.

Pour sa part, Hydro Québec doit profiter de la baisse des prix du pétrole, sur le marché mondial, pour trouver des débouchés à ses surplus afin que, à long terme, le plus grand nombre de clients puissent partager le coût des aménagements qui lui ont permis de mettre la main sur cette richesse énergétique.

Il est normal, en ces temps difficiles, que tous les producteurs d'énergie tentent de trouver des débouchés à leurs surplus.



THE OTTAWA CITIZEN

Le goût de l'arbitraire de Camille Laurin

En menaçant de retirer les subventions provinciales à trois commissions scolaires de la région de Montréal, le ministre Camille Laurin nous prouve une fois de plus que

le pouvoir arbitraire peut être euphorique.

Le ministre de l'Éducation du Québec a informé ces organismes qu'il retiendra des paiements de \$19

millions à moins qu'ils ne révèlent l'identité des enseignants qui ont débrayé illégalement l'hiver dernier. Le gouvernement se servira de cette liste pour tenter des poursuites.

Les commissions scolaires ont refusé d'accomplir les viles besognes de M. Laurin. Elles estiment ne pas être dans l'obligation légale de fournir ces listes et considèrent cette information comme confidentielle.

M. Laurin pourrait obtenir cette information par le biais du jugement d'un tribunal mais il devrait alors justifier ses actions. Il semble préférer la force brute pour atteindre ses objectifs.

Ces tactiques de videur de cabaret, M. Laurin les a déjà utilisées par le passé. Il avait menacé de suspendre les subventions à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal lorsque celle-ci décida d'admettre les étudiants "illégaux", conformément à une dé-

résultats défient certes toute explication logique.

C'est d'autant plus vrai que le sondage de février dernier démontrait que les appuis conservateurs fléchissaient. Une avance de 18 points de pourcentage, telle une peau de chagrin, avait été réduite à 11. Le dernier sondage, réalisé entre le 3 et le 5 mars, a complètement renversé la vapeur. Les sondages, étant ce qu'ils sont, ont été bien avisés de ne pas tenter d'expliquer leurs chiffres.

On pourrait peut-être interpréter ce renversement brusque par l'échantillonage choisi par Gallup. Les sondages auraient-ils accordé trop d'importance aux couches mécontentes de la population et au jeune électoral? Il faut se souvenir qu'à quelques semaines de ce sondage ces groupes ont joué un rôle très actif dans plusieurs associations de comités chargées de procéder au choix des délégués qui participeront au congrès au leadership conservateur.

THE WINDSOR STAR

Précédent dangereux

Une récente décision d'un tribunal d'Ottawa pourrait créer un précédent dangereux pour les droits individuels et la liberté de l'information. Un magistrat de la Cour suprême de l'Ontario a interdit la publication du nom, de l'adresse et des autres détails susceptibles de permettre l'identification d'une personne accusée de meurtre prémédité. C'est là une décision qui pourrait nuire considérablement au droit du public de savoir ce qui se passe à l'intérieur des murs d'un tribunal. La justice ne doit pas seulement être rendue mais elle doit être apparente, sinon la confiance

du public à l'endroit de notre système judiciaire s'évaporerait. Le cas qui nous intéresse procède de deux éléments conflictuels de notre système judiciaire: historiquement, les tribunaux ont toujours agi en pleine lumière et, par ailleurs, l'accusé doit jouir d'une présomption d'innocence aussi longtemps que sa culpabilité n'a pas été établie. L'équilibre est délicat à atteindre. Il n'en demeure pas moins qu'on pourrait créer un précédent et mettre en danger le concept même de la justice publique en réagissant trop vivement pour protéger la présomption d'innocence.



Camille Laurin

Les députés de nos Cantons

L'incurie du gouvernement

Dans une intervention à l'Assemblée nationale dont voici des extraits, le député d'Orford, Georges Vaillancourt, a déploré les effets de la politique nationale du gouvernement du Parti québécois sur la région des Cantons de l'Est.

(...) M. le Président, l'incurie de ce gouvernement en matière de politique nationale se reflète nécessairement dans nos régions. Dans celle des Cantons de l'Est, la population souffre des problèmes engendrés dans les secteurs dits traditionnels tels que le textile et le vêtement. Dans l'état actuel des choses, il est clair que le secteur tertiaire ne suffit plus, d'abord pour une raison strictement humaine. La nature des emplois qui pourraient être offerts ne correspond en rien à l'expérience de nos travailleurs acquis depuis 20 ou 30 ans dans les secteurs primaire et secondaire. Ensuite, parce que le secteur tertiaire, celui

du commerce, des services et de l'administration publique fait aussi l'objet de mesures draconiennes. Pour bien assurer l'ampleur de la crise chez nous, il faut savoir que jusqu'à maintenant 40% de l'industrie manufacturière se retrouve dans le textile, le vêtement et la chaussure.

Dernièrement, un membre du gouvernement est venu faire son tour et nous promettre que l'Estrie aurait une part appréciable des investissements réalisés dans le cadre des projets du virage technologique. Bien sûr, il est trop tôt pour en mesurer les effets d'aujourd'hui. J'aimerais formuler un souhait avant que la région de l'Estrie ne soit appelée à prendre ce virage. Je demande au gouvernement d'être plus prudent lorsqu'il se rend dans les Cantons de l'Est nous annonçant des investissements majeurs dans la technologie qu'il ne la été dans le cas du parc du Mont-Orford.

En effet, n'eût été de ma vigilance, de même que celle des groupes intéressés de près ou de loin à ce projet dans mon comté, le projet du parc du Mont-Orford n'aurait viré à rien. Encore aujourd'hui,



Georges Vaillancourt

ma région souffre toujours du retard en ce qui a trait à l'échec des investissements. (...)

M. le Président, les deux dernières remarques de mon exposé ont trait d'abord à la fer-

meture du bureau des permis de conduire situé à Coaticook. Précisons d'abord que le ministre des Transports a daigné répondre à un télégramme envoyé par le maire de Coaticook le 11 novembre dernier, soit le 18 février 1983, lettre que j'ai également reçue. Cette réponse ressemblait à celle signifiée antérieurement: centralisation pour raison économique et d'efficacité et tentative de minimiser l'effet de l'éloignement des gens de la région.

Sur ce dernier point, je trouve malheureux que le gouvernement maintienne une décision qui fera en sorte que la population de mon comté, principalement de la région de Coaticook, devra se rendre à Sherbrooke et patienter aux abords des bureaux d'enregistrement des véhicules automobiles pour avoir droit aux mêmes services que ceux qu'ils ont habituellement à Coaticook. Donc, la raison invoquée concernant l'éloignement ne tient pas.

En dernier lieu, je demanderais tout simplement au gouvernement de faire la lumière sur un dossier qui tend à devenir de plus en plus complexe, lequel suscite beaucoup d'inquiétude dans les milieux, celui du schéma d'aménagement de la région Magog-Orford. Sans accuser qui que ce soit, de sérieuses interrogations s'imposent ici en demandant au ministre responsable du dossier de me dire à quelle étape en est rendue la demande de subvention formulée par la municipalité régionale de comté de Memphrémagog et les municipalités de la région. (...)

"Moi j'y participe"
L'auto Rallye '83
Sainte-Justine
Le 29 mai 1983
75 voitures antiques
75 personnalités artistiques et sportives se disputeront la première place pour vous!



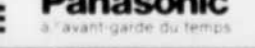
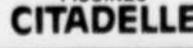
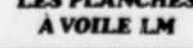
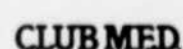
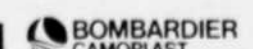
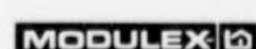
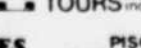
Le Fonds de développement de l'Hôpital Sainte-Justine remercie



Les Producteurs de lait du Québec

Billets en vente ici
CARREFOUR DE L'ESTRIEavec
la tribune
on est
toujours
gagnant

Fonds de développement de l'Hôpital Sainte-Justine



BILLET

Le bonheur au printemps

Le bonheur, au printemps, c'est aussi:

- le soleil d'avril dans un ciel glorieux
- une parole venant de Dieu, qui germe soudain dans un cœur fertile
- une amitié qui renaît après un long désert
- une musique qu'on découvre soudain comme révélation de la Joie Première
- un repas assaisonné par l'appétit
- un départ pour ailleurs dans la fraîcheur suave du matin
- la paix dans son corps et dans

son cœur quand survient le miracle de l'harmonie totale

- la prière qui anime comme brise légère les paysages mystiques
- au lointain brumeux les lacs qui s'éveillent
- au sommet des montagnes les neiges attardées
- le chant neuf des oiseaux dans les bosquets libérés de l'hiver
- les appels de la vie triomphante quand le chant de la terre invente à nouveau sa mélodie

Fernand Laberge, prête

Station de recherche canadienne à 460 kilomètres du pôle Nord

par Ken MacQueen

STATION POLAIRE CESAR (PC) — Le drapeau canadien qui flotte sur un mât planté au centre de cette station de recherche, près du pôle Nord, est plutôt symbolique.

Les 40 scientifiques et techniciens qui occupent le camp dérivent sur les eaux internationales, à des centaines de kilomètres à l'ouest des côtes de l'île Ellesmere, sur la vaste calotte polaire de l'océan Arctique.

A 460 kilomètres du pôle, le panorama qui s'offre à nous est rien moins que rébarbatif.

Il n'y a ici que glace. Celle-ci est souvent uniforme, parfois formant un pack tout en crêtes qui ont été

tuelle qu'elle pourrait receler, révèle Hans Weber, directeur de l'équipe de scientifiques et vétéran des explorations arctiques pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Agé de 58 ans, M. Weber rappelle que l'Union soviétique a également établi une station polaire permanente, NP-25, à 300 kilomètres à l'ouest de la station canadienne, directement au-dessus de la crête. Il prétend toutefois que le Canada et l'URSS ne se sont pas pour autant lancés dans une course à la souveraineté dans l'Arctique.

"En vérité, je me fous complètement des titres de propriété", affirme M. Weber. "Il appartiendra aux avocats de démêler tout ça."

Une énigme

M. Weber est littéralement fasciné par cette crête montagneuse qui, selon lui, représente une "énigme". Il s'agit d'un des accidents géographiques les moins connus du globe et les scientifiques désirent savoir de quelle façon cette crête s'est formée.

Bryan Boyd, le directeur du camp, qui travaille depuis 30 ans pour le ministère de l'Énergie, est moins enthousiaste: "Ce n'est qu'un autre accident de terrain qui mérite notre attention, rien de plus."

Pour que le Canada réclame la souveraineté sur ce territoire, il lui faudra prouver hors de tout doute que cette crête est "un prolongement naturel" du plateau continental canadien, a déjà affirmé James Tanner, directeur de projets pour le ministère.

En vertu du nouveau Traité sur les droits de la mer, le Canada aurait un délai de dix ans pour faire valoir ses prétentions. Si sa souveraineté était approuvée, la zone économique off-shore du Canada serait étendue de 350 milles vers le nord, le long de la crête.



Le soleil brille 24 heures par jour sur la station polaire César. Malgré tout la température se maintient entre - 30 et - 40 degrés Celsius.

Tout laisse croire, toutefois, que les occupants de la base NP-25 ont d'autres atouts dans leurs manches.

Interférences des ondes radio

M. Weber, tout comme plusieurs autres scientifiques, soupçonnent les occupants de la base soviétique d'avoir manipulé et bloqué les ondes radiophoniques, au début du mois de mars, lorsque les Forces armées canadiennes ont parachuté des ingénieurs et de l'équipement lourd sur la calotte polaire, afin d'y aménager une piste d'atterrissage devant permettre l'acheminement du matériel de la base.

Aucun autre problème n'a été signalé depuis lors. L'intervention

des Soviétiques semble plus amusé qu'inquiéter M. Weber.

Les savants canadiens ont demandé au ministère des Affaires extérieures de négocier un échange scientifique entre les deux stations de recherche, d'ici à la fin du mois de mai, alors que le camp canadien sera démantelé.

Des négociations en ce sens se poursuivent mais, de dire M. Weber, si elles n'ont pas de suite, les scientifiques canadiens ont bien l'intention de visiter officiellement NP-25 afin de discuter avec les Soviétiques des questions d'intérêt commun.

L'URSS se fait très discrète quant aux raisons de sa présence dans l'Arctique. Pour sa part, le gouvernement canadien publie autant que faire se peut cette expédition de deux mois, faisant sa-

voir par la voie des mass media qu'il réclamera la souveraineté sur ce territoire.

Le ministère fédéral de l'Énergie s'est littéralement empressé d'organiser une tournée de journalistes à cette station polaire malgré les importants problèmes de logistique qu'implique tout déplacement dans l'Arctique.

Quatorze journalistes, représentant les principaux médias d'information du Canada, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne de l'Ouest et des États-Unis ont donc été transportés sur les lieux, le week-end dernier, pour y demeurer trois jours. Ils ont atterri sur la piste de glace après avoir voyagé durant six heures, de Resolute Bay à la station César, à bord d'un DC-3 datant de la Deuxième Guerre mondiale.

Des poissons malgré le froid

par Ken MacQueen

STATION POLAIRE CESAR (PC) — "Il est probable qu'aucun pêcheur n'a jamais capturé un poisson dans des régions aussi septentrionales", nous affirme Nick Prouse.

Un monde où tout est différent

par Ken MacQueen

STATION POLAIRE CESAR (PC) — Hans Weber et Bryan Boyd sont dans la cinquantaine avancée. Ils semblent pourtant se porter à merveille sur le pack qui dérive au-dessus de l'océan Arctique, à 460 kilomètres du pôle Nord.

Boyd, directeur des projets spéciaux pour le ministère au niveau de la géophysique, n'a pas hésité à accepter la direction de l'expédition César.

"J'étais heureux de m'évader de toute cette bureaucratie pour quelque temps", admet-il.

Quant à Weber, âgé de 58 ans, il est le directeur de l'équipe scientifique attachée à la mission. Il a fait des douzaines de voyages dans l'Arctique depuis 1953 en compagnie d'un groupe de chercheurs de sa Suisse natale.

14 journalistes sont sur place et ont eu tout loisir de s'en prendre verbalement à leur équipement qui se refusait à fonctionner sous ces

se qui, en s'entretenant avec nous, a beaucoup plus l'air d'un pêcheur à la ligne que d'un spécialiste du milieu marin de l'Institut d'océanographie Bedford, en Nouvelle-Ecosse.

Le poisson dont il est si fier, pour

latitudes et aux tourbillons de neige qui les empêchaient de voir à quelques pas devant eux.

Gel instantané

Réal D'Amours, reporter de Radio-Canada, a découvert, au lever, que ses lentilles de contact faisaient bloc avec le bain d'eau salée dans lequel il les avait mises à tremper. Plus tard, après avoir réalisé une interview dans sa tente, il a levé un verre de sherry qu'il s'était versé cinq minutes plus tôt. Il n'avait plus en main qu'un pop-sicle alcoolisé.

"Pourquoi acceptez-vous de vivre dans de telles conditions?" avons-nous demandé à Weber et Boyd.

Aucun ne nous a répondu de façon négative, nous laissant en réalité sur notre soif de savoir. Le soleil, à cette époque de l'année, ne disparaît jamais de l'horizon. Les jours se confondent dans un clarté blafarde.

nordique qu'il soit, n'en demeure pas moins d'une laideur repoussante.

Il est long de 48 centimètres, possède une coloration brunâtre et possède des dents. Comme tout ce qui nous entoure, au-dessus de l'océan Arctique, il est solidement congelé.

M. Prouse a capturé ce poisson, qu'il croit être un poisson-rat, à la ligne morte alors qu'une violente tempête arctique ébranlait son abri de contre-plaqué et de toile.

Nick Prouse est un des quelque 40 scientifiques et techniciens qui participent à l'expédition César chargée d'explorer la crête Alpha.

Les chercheurs travaillent au ralenti, dans ce climat. Emmittoufflés pour résister à des températures de 40 sous zéro, les scientifiques doivent manipuler des instruments très sensibles à l'intérieur d'abris chauffés à l'aide de brûleurs à l'huile.

Chacun des habitants de la station César a un rôle à jouer en vue de résoudre l'énigme que pose la crête Alpha, de dire Mme Kuth Jackson, géophysicienne de l'Institut Bedford.

A travers de trous forés dans la glace, les géophysiciens ont déjà prélevé des carottes, parfois longues de sept mètres, à même le fond de l'océan Arctique, à 2,000 mètres de profondeur.

Selon les théories, la crête montagneuse pourrait être formée par des accumulations de dépôts dans les fonds océaniques, par une action tellurique ou, si le Canada est chanceux, ne constituerait qu'un prolongement de son plateau continental.

Preuves à produire

Mme Jackson affirme qu'elle pourra recueillir toutes les données nécessaires avant que la mission scientifique ne prenne fin, à la fin du mois de mai, et qu'elle pourra répondre aux questions d'ici à l'automne prochain.

"Une simple preuve ne sera pas suffisante", explique-t-elle. "Nous devons recueillir plusieurs informations nous permettant d'évoquer une théorie bien précise."

Le travail, en plus du froid, n'est pas de tout repos à la station polaire César.

La semaine dernière, un déclencheur d'air comprimé a mal fonctionné, provoquant un véritable geyser à l'intérieur du trou foré dans la glace, inondant les tentes sous une pluie d'eau glacée. "Nous pourrions connaître de tels incidents à maintes reprises, d'ici à la fin de l'expédition", de dire Mme Jackson.

Les scientifiques de l'endroit affirment que la patience, dans l'Arctique, est aussi précieuse qu'un poêle.

Carl Amos, de l'Institut Bedford, a mis des heures à retirer un forêt de carottage du fond de l'océan pour découvrir que celui-ci était vide. Il appert qu'il se serait couché sur le fond plutôt que d'y forer un trou, afin d'en retirer un échantillon sédimentaire.

"Ici, nous apprenons à transiger avec les questions scientifiques. La recherche scientifique est pour nous une occupation normale. Elle n'est pas plus enlevante que toute autre occupation et est pleine d'embûches. Les échecs sont nombreux", nous dit-il, masquant mal son désappointement.

La calotte polaire repose dans le complet isolement du toit du monde. Elle n'en est pas moins soumise à certaines influences extérieures. Les scientifiques ont découvert que l'océan Arctique est soumis à des courants provenant de l'Atlantique et du Pacifique et, possiblement, d'autres mers du monde.

Deux équipes de scientifiques y ont aussi découvert des traces ex-

trêmement faibles de contaminants radioactifs provenant d'autres régions du monde et les utilisent comme pistes pour identifier la provenance des courants arctiques.

Valery Lee, spécialiste de la chimie océane originaire de l'Université de Miami, a découvert des traces de tritium, un isotope radioactif qui s'est infiltré dans les océans il y a des décennies lorsque les grandes puissances ont fait exploser des bombes atomiques dans l'atmosphère.

Robert Moore, de l'université Dalhousie, en Nouvelle-Ecosse, recherche pour sa part d'autres traces de caesium, élément radioactif qu'il a déjà repéré dans les eaux jouxtant le pôle Nord, lors d'une précédente expédition à laquelle il a participé il y a quatre ans.

Pollution

Il est "raisonnablement persuadé" que l'usine de retraitement de Windscale, en Grande-Bretagne, est à l'origine de cette contamination. Selon lui, l'usine, qui extrait du radium des barres de carburant reti-

rées des centrales nucléaires, a rejeté ses déchets à la mer.

Pour l'homme de la rue qui visite la tente de Nick Prouse, le poisson-rat qu'il a retiré de l'océan Arctique est probablement l'objet qui est le plus facilement identifiable. Prouse est en effet littéralement enseveli sous des appareils scientifiques plus sophistiqués les uns que les autres.

En plus de son poisson-rat, il a capturé des dizaines de crustacés d'un rouge brillant de la grosseur d'une petite crevette. Il a attiré ces spécimens en déposant des sardines dans une cage à vairons descendue au fond de la mer.

Ses travaux, aussi plaisants puissent-ils sembler, n'en sont pas moins sérieux. Il rappelle que l'impact du déversement de déchets toxiques sur la faune ichthyologique est une science qui en est à ses premiers balbutiements.

Il est aussi agréable de constater qu'il "y a des choses qui vivent dans ces profondeurs."

"Il faut avouer que, si on compare le fonds de l'océan Arctique à la surface de la calotte polaire, c'est Miami Beach, en-bas."



Doug Prouse de l'Institut océanographique Bedford en Nouvelle Écosse, a capturé un poisson de 48 cm dans un trou percé à travers la glace. Un morceau de porc a servi d'appât...



L'inspiration des 40 scientifiques est littéralement constipée lorsqu'on leur parle de l'igloo-toilette.

la tribune — sciences et technologies

Max Krell a développé sa théorie sur l'utilisation de l'énergie solaire

SHERBROOKE — "Pouvoir bâtir sa maison sur le versant nord...Quelle chance!", s'exclame le professeur Max Krell, de l'Université de Sherbrooke.

Ce physicien nucléaire, qui dit avoir développé sa théorie sur l'utilisation de l'énergie solaire par suite d'observations faites dans le cadre de ce qui était pour lui, à l'origine, un hobby, lance: "Après tout ce que vous avez entendu sur l'utilisation de l'énergie solaire, vous pensez peut-être que ce serait donc bon d'avoir un lot sur une pente exposée au sud au lieu d'être du côté nord! Eh! bien, pensez-y deux fois: vous pourriez sans doute aménager votre pente nord en une vraie

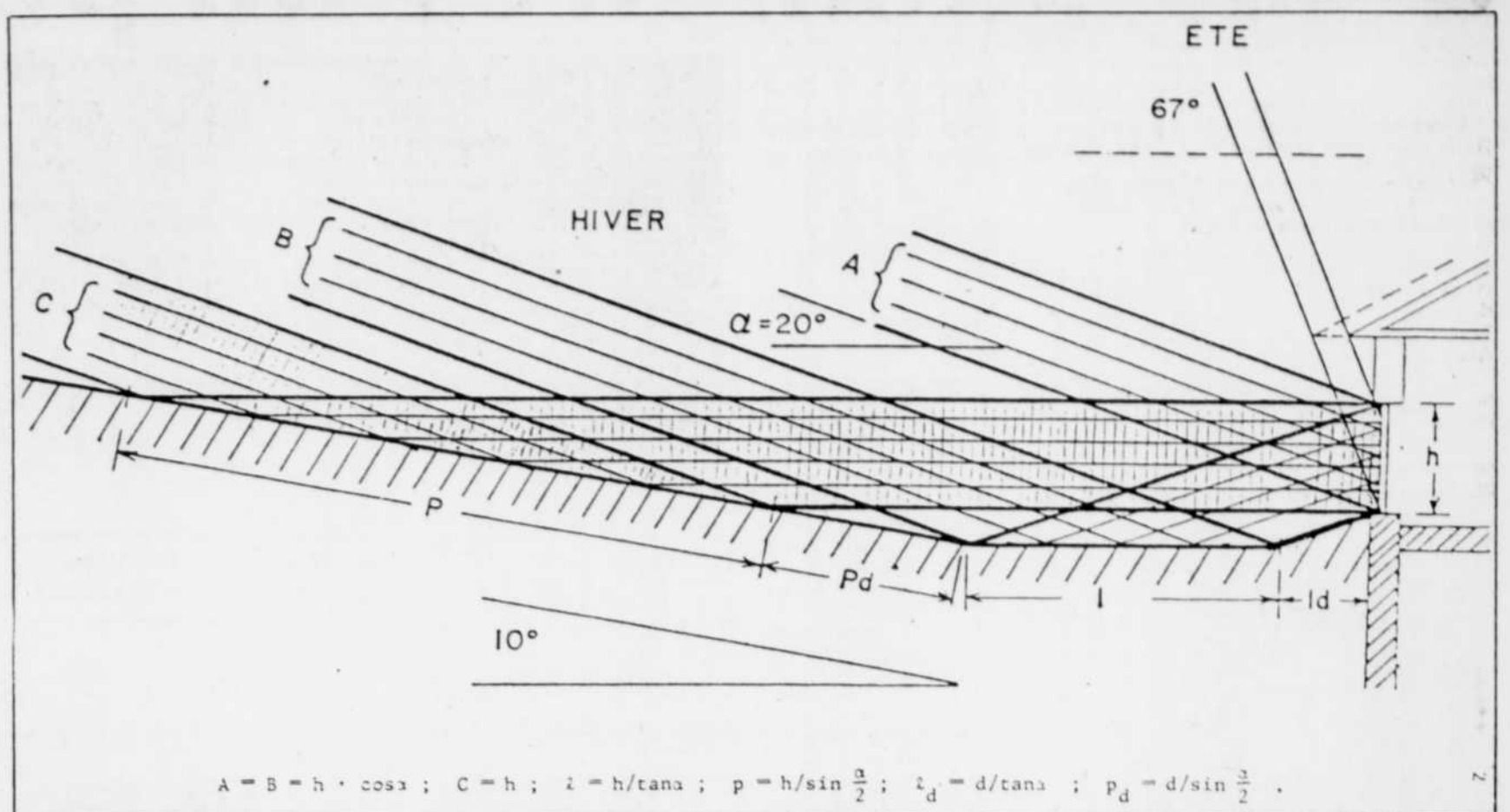
• "Un lot en pente vers le sud, pensez-y deux fois!"



La fenêtre verticale toujours la meilleure

Quelle chance de pouvoir bâtir sa maison sur le versant nord!

— Max Krell



trappe de rayons solaires — et cela sans coûts supplémentaires."

Selon le professeur Krell, le côté sud demeure, bien sûr, le "côté soleil", c'est-à-dire le côté vers lequel le terrain va chercher l'énergie solaire en plus grande quantité. Toutefois, en ce qui concerne la pente sur laquelle est construite une maison, c'est le versant nord qui constitue le côté idéal. Selon le professeur Krell, l'idéal serait donc de construire une maison sur le versant nord d'une colline, mais avec exposition au sud pour y capter l'énergie solaire. "Le seul empêchement, dit-il, serait la proximité, au sud de votre terrain, de maisons ou d'un bois, par exemple, qui mettraient le terrain complètement à l'ombre en hiver. Si cela n'est pas le cas, vous êtes mieux servis par le versant nord que par le versant sud pour la construction d'une maison."

Le professeur Krell explique cet

apparent paradoxe par deux faits très simples: la largeur du faisceau qui s'introduit par une fenêtre en hiver alors que le soleil est plus bas qu'en été et l'addition de nouveaux faisceaux réfléchis. Ces faisceaux réfléchis pénètrent par la fenêtre de façon perpendiculaire lorsqu'ils viennent d'une pente nord.

Tout est là. Compte tenu de la position du soleil, surtout en décembre et en janvier, au Québec, et de la construction verticale des fenêtres d'une maison normale, l'exposition au sud, mais sur une pente nord, constitue une position idéale pour profiter des rayons solaires en hiver et...éviter le surchauffage en été, alors que le soleil, beaucoup plus haut, projette un faisceau incliné et beaucoup moins large, qu'une simple corniche permettra même d'intercepter.

Le professeur Krell conclut donc que le meilleur moyen de capter le rayonnement solaire dans un pay-

sage enneigé demeure la fenêtre verticale, qui reçoit le faisceau de façon plus directe qu'une fenêtre inclinée, qui, elle, est plus efficace en été, alors justement qu'elle pose l'inconvénient de capter l'énergie solaire à une époque où elle n'est pas nécessaire et où elle peut même indisposer.

Quant aux divers faisceaux que peut capter une fenêtre exposée au sud mais dans une pente nord, il peut y en avoir plus que deux: bien sûr, il y a le faisceau du soleil lui-même, plus direct en hiver, ainsi que le faisceau réfléchi par la neige répandue sur la pente légère qui se trouve devant cette fenêtre. Cependant, le professeur Krell explique qu'un troisième faisceau peut idéalement se joindre aux deux premiers si le propriétaire de la maison est en mesure d'aménager un espace horizontal d'une certaine largeur aux abords de la maison, de façon à trouver, au-dessous des fe-

nêtres, une surface plane. De cette façon, on trouverait, entre la maison et la pente nord naturelle du terrain, une nouvelle trappe de rayons solaires qui projetterait de sous la fenêtre un faisceau se dirigeant vers le haut de la pièce sur laquelle donne la fenêtre. Cet espace horizontal pourrait être, par exemple, dit Max Krell, l'espace réservé au potager de la famille.

Selon M. Krell, la maison construite sur un versant sud et orientée vers le sud a, elle aussi, l'avantage de recevoir de manière plus directe les rayons solaires en hiver, mais elle reçoit peu ou pas de rayons réfléchis par la neige comme c'est le cas de la maison construite sur le versant nord.

C'est au moyen de calculs très détaillés des angles des divers faisceaux de lumière par rapport à la maison, selon les saisons et selon la situation géographique du Québec, que le professeur Krell a établi sa théorie.

Horizon 2000

La dérive des continents

L'Europe se déplace vers l'est à raison de 10 centimètres par an par rapport à l'Amérique du Nord, et l'Australie en fait autant vers le Nord, à la vitesse de 15 centimètres. La plaque tectonique du Pacifique dérive vers le nord-ouest à une vitesse comparable.

Telles sont les révélations de deux chercheurs du centre naval des armements de surface de la marine américaine à Dahlgren (Virginie), les professeurs R.J. Anderle et C.A. Maleyvac, qui ont mesuré l'amplitude et la vitesse de ces mouvements tectoniques à l'aide d'un système de satellites relayés à une vingtaine de stations terrestres.

En comparant les positions

respectives actuelles de ces stations à celles qu'elles occupaient il y a dix ans, les deux spécialistes ont pu déterminer avec précision la vitesse annuelle et l'ampleur des mouvements qu'elles avaient effectués durant cette période.

La théorie de la tectonique des plaques avait expliqué les mouvements des continents au cours des temps géologiques. Mais les découvertes des deux chercheurs américains révèlent que la dérive des continents et les mouvements des plaques tectoniques qui forment la croûte terrestre sont beaucoup plus importantes que l'on ne pensait, au moins dans certaines parties du globe.

Un train "flottant"

Un train à lévitation magnétique de conception ouest-allemande, "Transrapid-06", va être mis en service expérimental avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris au ministère fédéral de la recherche et de la technologie à Bonn.

Résultat de douze années de recherches, le "Transrapid" a une longueur de 56 mètres pour une largeur de 3,7 mètres. Ce train de 196 places pèse 112 tonnes, et pourra atteindre une vitesse de 400 km/h.

Après la dernière phase d'essais sur une ligne de 21 kilomètres en Basse-Saxe (nord de la RFA), ce train, qui a été présen-

té récemment à Munich, sera le premier train "flottant" mis en service dans la monde. Aucune date précise n'a cependant encore été avancée pour la mise en exploitation commerciale du "Transrapid" ouest-allemand.

Au Japon, le premier essai d'un train à lévitation magnétique a permis d'atteindre à vide une vitesse de 517 km/h. En septembre dernier, avec trois hommes à bord, le train japonais a effectué sur une ligne expérimentale de 7 km, une pointe de 262 km. Sa mise en exploitation est prévue "entre 1985 et 1995".

Un bateau Viking

Un chercheur norvégien, M. Ragnar Thorseth, prépare pour l'année prochaine un tour du monde sur une réplique d'un bateau Viking.

M. Thorseth - qui a dirigé l'année dernière une expédition au pôle Nord - fait construire son embarcation, longue de 16,5 mètres et large de 4,8 mètres, en copiant fidèlement un bateau restauré, exposé au musée de la navigation de Roskilde, au Danemark. Son bateau sera toutefois mieux équipé, et disposera notamment d'une installation radio qui permettra au navigateur de connaître en permanence sa position par satellite et de communiquer par radio-téléphone.

"L'opération Viking", financée par plusieurs institutions scientifiques norvégiennes, reviendra à quelque 1,1 million de dollars. Selon son promoteur, elle permettra de recueillir des informations sur la manière dont les Vikings avaient réussi à établir des liaisons maritimes quasi-régulières entre la Norvège, l'archipel danois de Féroé, l'Islande, le Groenland et l'Amérique.

Le navigateur norvégien mettra ce bateau à l'essai durant un voyage de trois mois qui doit débuter en juin prochain et qui doit le conduire à Aberdeen, Dublin, Londres, Paris, Anvers, Amsterdam et Hambourg.

Nouvelles technologies en matière de défense

Contre-attaque des USA

PARIS (AFP) — La nouvelle politique militaire des Etats-Unis, définie à grands traits récemment par le président Reagan, se présente comme une riposte à celle de l'Union soviétique, une véritable contre-attaque, "sur un autre théâtre d'opérations", celui des technologies nouvelles de défense.

Nouveaux systèmes de missiles anti-missiles, systèmes d'armes lasers à grande puissance ou à faisceaux de particules susceptibles d'être aussi bien basés au sol que dans l'espace, technologies à même de protéger contre les contre-mesures électromagnétiques, voire les conséquences d'explosions à haute altitude de têtes nucléaires, les moyens de détection, de surveillance et d'espionnage, de communications civiles et militaires par satellites, figureront à terme dans la panoplie des militaires américains.

Pour bientôt

L'avènement de ces armes nouvelles n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le penser: 10 à 15 ans pour les lasers de puissance, destructeurs de satellites, de bombardiers stratégiques et de missiles balistiques intercontinentaux, selon les experts. Un peu plus pour les faisceaux de particules. Un peu moins sans doute pour tout ce qui concerne les moyens de "renforcer", contre les pulsions électromagnétiques provoquées, les cerveaux électroniques des satellites comme des ordinateurs.

Ces programmes, sous l'égide de l'Agence de prévision pour la recherche avancée de la défense (DARPA), ont pour noms génériques Talon gold et Triad, et portent sur la mise au point de systèmes optiques (lentilles et miroirs) pour focaliser les lasers: programme

Lode (Large optics demonstration) ou Lamp (large active mirror program).

Il n'y a là aucune science-fiction. Ces techniques existent toutes au niveau des laboratoires. Qu'il s'agisse des lasers bleu-vert, à iode ou à infra-rouge, des faisceaux de neutrons, d'électrons. Reste à miniaturiser suffisamment les équipements et les sources d'énergies nécessaires pour que ces systèmes puissent être "spatialisés", transportables sur avions, pointés avec une précision exemplaire, et une efficacité maximum dans le minimum de temps, à partir du sol comme depuis des stations spatiales habitées ou non.

Les dollars

Il y a quelques années, les services de renseignements de l'armée de l'air américaine avaient dénoncé l'avance prise par les Soviétiques dans le domaine des lasers et des canons à particules, comme dans celui des satellites tueurs de satellites. Depuis le Pentagone a largement distribué ses dollars (\$867,7 millions sont prévus pour la seule DARPA sur le budget 1984 du Pentagone) pour l'ensemble des recherches militaires spatiales.

Des fonds importants sont affectés aux études sur la technologie des lasers, des faisceaux de particules, sur les moyens de les contrôler à distance, de les concentrer sur une cible, mais aussi pour les

communications lasers vers les sous-marins en plongée opérationnelle (avec des lasers bleu-vert) sur les études stratégiques et tactiques utilisant les ordinateurs.

En septembre 1982, à titre d'exemple, le Pentagone avait réparti \$20 millions entre trois entreprises pour mettre au point un laser superpersonne à iode.

Ce type de laser de 5 mégawatts, utilisant un miroir de 4 m de diamètre et ayant une puissance de 500 watts par centimètre carré, doit être capable d'atteindre, dans l'esprit des militaires, une cible visible pendant moins d'une seconde à 1.000 km et de la détruire. Selon les spécialistes, des stations à laser de ce type pourraient être en démonstration dans 5 ans dans l'espace.

Les essais

Le mois dernier et ce mois-ci des essais au sol devaient être effectués dans le cadre du programme "Lode" mettant en oeuvre des lasers et des miroirs. Le 14 mars, la revue Aviation week and space technology publiait des photos d'un "laboratoire national d'essais de lasers à haute énergie" installé sur le polygone du centre d'essai militaire de White Sands au Nouveau Mexique.

Des essais de tirs lasers infra-rouge de 2 mégawatts mais aussi des tests de pointage et de poursuite sur des cibles mobiles à l'air libre ou dans une petite soufflerie, pourront y être entrepris. L'importance de la pureté des miroirs utilisés et des conditions météorologiques sur la qualité des rayons, leur efficacité à distance pourront être vérifiées.

Pour la seule technologie laser, la DARPA a affecté \$469 millions en 1984 pour les programmes dont nous venons de parler mais aussi pour étudier l'efficacité de tir, de pénétration et le pouvoir de destruction des faisceaux de particules qui présentent l'avantage d'être presque aussi rapides que la lumière et pour démontrer la faisabilité d'une arme d'assaut laser pour le combat rapproché destinée à l'US army.

Les trois armées américaines sont parties prenantes dans la mise au point de ces technologies de demain.

Mais celles-ci ne serviraient à rien si l'on n'était capable de détecter les missiles intercontinentaux ennemis, dans le minimum de temps, avec le maximum d'efficacité et de précision dans la localisation et l'évaluation de leur vitesse d'arrivée.

Milstar et Navstar

Des télescopes auxiliaires à ce système peuvent balayer une large portion du ciel en une heure et identifier avec précision jusqu'à 800 "objets" d'un coup, une capacité qui sera portée à 1.500 en 1985.

L'armée de l'air américaine poursuit par ailleurs des travaux pour renforcer les capacités de "survie" et de fonctionnement opérationnel de deux systèmes de communications, de navigation et positionnement par satellites, les systèmes Milstar et Navstar utilisant l'un et l'autre les très hautes fréquences.

Conçus pour être peu sujets au brouillage, ils devraient être en service vers 1990.

Brûler de l'eau à la place du mazout

C'est une illusion optique

OTTAWA (PC) — Le Conseil national de recherches n'a pas véritablement découvert une façon de brûler de l'eau à la place du mazout. Ce n'est qu'une illusion optique.

Mais le grand nombre d'utilisateurs industriels qui pourraient éventuellement bénéficier de la technologie expérimentale s'en moquent. Ils sont heureux de constater que ça marche et qu'ils pourraient éventuellement réduire sensiblement leurs factures de chauffage.

Selon M. Ed Capes, un chimiste à l'emploi du Conseil national de recherches à Ottawa, les épargnes pourraient varier entre 20 et 80

pour cent dépendant de l'endroit où la technologie est appliquée.

La clé du procédé n'est pas l'eau mais du charbon pulvérisé. La poussière de charbon est mélangée à de l'eau et une faible quantité de mazout, ce qui donne un mélange liquide qui peut être utilisé comme substitut pour l'huile à chauffage lourde.

Un mélange d'environ 70 pour cent de charbon pulvérisé, de 28

pour cent d'eau et de deux pour cent de mazout s'est avéré concluant au cours des expériences menées par l'Agence de recherche fédérale, en coopération avec les compagnies de services publics et l'industrie privée.

Ces expériences sont en cours depuis bientôt six ans mai le Conseil de recherches est le premier à utiliser l'eau comme liquide principal. Lors des expériences antérieures, seul le mazout était utilisé.

"L'eau ne brûle évidemment pas", explique M. Capes en parlant du nouveau procédé révolutionnaire.

"Il s'agit simplement de l'utiliser comme transporteur pour la poussière de charbon. L'eau disparaît en vapeur au cours de la combustion."

Ce processus n'a aucun lien avec la liquéfaction de la houille, qui métamorphose le charbon en combustible synthétique par l'addition d'hydrogène et de catalyseurs.

Au contraire, l'idée maîtresse consiste à utiliser la poussière de houille produite au cours de l'extraction du charbon et considérée comme déchet.



Notes fiscales

Par
Gerald Tessier, B.A.A., M.Fisc.

Déduction pour conjoint

Le budget de novembre 1981 a modifié la structure du calcul des impôts. Dans un premier temps, il a ramené le taux maximum marginal de l'impôt fédéral de 43% à 34%. Le taux marginal est le taux d'impôt qu'un individu voit le gouvernement prélever sur chaque dollar de revenu additionnel qu'il gagne. Au fédéral le taux de 34% est applicable au particulier ayant un revenu imposable de \$53,376.00 ou plus.

Dans un deuxième temps, il a modifié le calcul du dégrèvement d'impôt fédéral. Ce dégrèvement avait été instauré en 1972 et était fixé à 9% de l'impôt fédéral payable, avec un minimum de \$200.00 et un maximum de \$500.00. Pour les particuliers qui utilisaient la table d'impôt fournie par le guide pour calculer leurs impôts, le calcul du dégrèvement était intégré à cette table.

Le nouveau dégrèvement, au lieu d'augmenter en fonction du revenu, est désormais fixé à \$200.00 par particulier, à partir de 1982 et pour les années subséquentes. Par conséquent, il sera plus faible pour les particuliers ayant un revenu élevé.

Ainsi, un couple marié dont les deux membres gagnent un revenu peut bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à \$400.00 soit \$200.00 pour chaque membre.

Pour que les couples mariés dont un seul membre gagne un revenu (ou dont le revenu imposable d'un membre est inférieur à \$1,940.00) obtiennent le même avantage que ceux où les deux conjoints travaillent à l'extérieur, toute partie du dégrèvement non utilisée par l'un des conjoints est transférable à l'autre.

Prenons l'exemple d'un couple marié dont un seul membre gagne un revenu. Ce membre calculera son revenu imposable et devra déterminer son impôt fédéral de base. Disons que cet impôt fédéral s'élève à \$1,250.00 selon la table fournie avec le guide. Puisque son conjoint n'a gagné aucun revenu, il n'a donc aucun revenu imposable. Par conséquent, ce membre pourra réduire son impôt fédéral qu'il a à payer d'un montant additionnel de \$200.00, soit le dégrèvement non utilisé par son conjoint. Son impôt fédéral se retrouve ainsi ramené à \$1,050.00 (soit \$1,250.00 - \$200.00).

Si on reprend le même exemple à la différence que le conjoint a un revenu imposable de \$900.00. Alors le dégrèvement qui pourra être transféré à l'autre conjoint s'élèvera à \$146.00 soit la partie non utilisée du dégrèvement. Son impôt fédéral se retrouvera à \$1,104.00 (soit \$1,250 - \$146.00).

Afin de déterminer la partie du dégrèvement du conjoint que vous pouvez déduire dans le calcul de votre impôt, vous devriez consulter les tables d'impôt fournies avec le guide. Elles comportent une section à cet effet indiquant le montant transférable selon le revenu imposable de votre conjoint.

Cependant, ce dégrèvement n'est pas remboursable au particulier. Il peut tout au plus annuler l'impôt fédéral que vous auriez eu à payer.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc.
SIMONEAU, CHARPENTIER, POULIN,
SARRAZIN & ASSOCIES

Quelques aventureux parmi ceux qui déclarent faillite

OTTAWA (PC) — La vision romantique d'une faillite telle que projetée par l'entrepreneur de Vancouver Nelson Skalbania au petit écran entouré d'amis et de créanciers compatissants est malheureusement trompeuse.

Une étude effectuée par le gouvernement sur les faillites personnelles affirme qu'il n'y a rien de valorisant à déclarer faillite. Il n'y a que quelques aventureux parmi ceux qui déclarent faillite et la majorité ne tombe pas la tête haute.

C'est la première étude d'envergure au Canada sur les faillites personnelles effectuée par le ministère de la Consommation et des Corporations en 1979 et mise à jour en 1982.

"En réalité, il s'agit plutôt d'un ouvrier sous-qualifié ou non-qualifié qui se verra forcé de déclarer faillite pour des dettes totales peu importantes", indique l'étude de 126 pages.

La pauvreté et l'ignorance ainsi que le crédit ont englobé habituellement l'individu qui déclare faillite.

Le nombre des faillites personnelles a augmenté de 1,549 en 1967 à 121,772 en 1977 avec un sommet de 30,643 l'année dernière. Les fonctionnaires du ministère ne peuvent donner des détails sur le délai de publication de l'étude. Un porte-parole a souligné que l'étude ne reflète pas nécessairement l'opinion du ministère, ajoutant qu'il serait surprenant qu'elle fasse partie d'une nouvelle législation sur les faillites et maintenant soumise à la Chambre des Communes.

Mais J.-R. Brazeau, responsable des faillites au gouvernement fédéral, a déclaré qu'une nouvelle législation pourrait "réduire considérablement" le nombre des faillites personnelles.

"Maintenant l'individu fait face à une si-

tuation de tout ou rien", dit M. Brazeau.

L'étude rapporte que les prêteurs, le gouvernement et ses diverses agences se doivent de coopérer pour détecter le plus tôt possible les problèmes de crédit. De plus, des cours devraient être donnés dans les écoles pour une meilleure gestion de l'argent. Une étude plus approfondie du sujet est également nécessaire, conclut le rapport.

Il n'y a pas de gagnant lors d'une faillite, affirme le rapport. L'individu se retrouve souvent embarrassé, ayant à faire face à la perte de tous ses biens, perd tout accès au crédit et doit restreindre son train de vie.

Habituellement, l'individu qui fait faillite est marié, à la fin de sa vingtaine ou au début de la trentaine, habite avec sa femme et a au moins un enfant. De plus, un nombre croissant de jeunes célibataires ayant moins

de 25 ans figurent sur la liste des faillites personnelles. L'autre groupe est constitué d'individus séparés ou divorcés.

En ce qui a trait aux créanciers, il s'agit de compagnies de finance, de banques et de grands magasins. Dans de nombreux cas, le créancier du consommateur aurait dû être restreint plus tôt et on aurait dû mieux conseiller le client, ajoute le rapport.

Enfin l'étude fait remarquer que c'est "la mauvaise gestion et/ou le crédit excessif qui sont la cause de la grande majorité de toutes les faillites personnelles".

L'Association
du Diabète
du Québec inc.
"SECTION ESTRIE"
"DIABETAIDE"
Tél.: 565-1211

TOUT EST ICI



la vie de campagne en plein centre ville

Aux abords de la rivière Magog, quatorze acres de verdure vous attendent au cœur même de Sherbrooke. LES JARDINS HAUTERIVE est la place de choix pour ceux qui recherchent la tranquillité et l'accessibilité.

Distinguez-vous!

Tous les appartements se ressemblent mais ne vous ressemblent pas. LES JARDINS HAUTERIVE est l'adresse de distinction à Sherbrooke. L'aménagement de ces deux luxueuses tours d'appartements allant de studios jusqu'à des appartements de trois chambres à coucher a été fait selon une conception moderne.

Des extra sans extra.

Il y a des endroits où l'on vous offre des appartements et où l'on doit payer pour tout ce qui vient avec.

Aux JARDINS HAUTERIVE, tout est inclus. Vous n'avez pas à payer un sou de plus pour le stationnement, les terrains de jeux, les piscines intérieure et extérieure, le sauna, les pistes de ski de fond, les sentiers dans les sous-bois et même les taxes, le chauffage et l'électricité.

Mais à quel prix?

On pourrait s'attendre à ce que des appartements semblables vous coûtent une fortune. Tout au contraire. Venez vous rendre compte de ce que vous pouvez vous permettre. Pour fixer un rendez-vous, appelez-nous au

LES JARDINS
HAUTERIVE

566-4343.
95 Bellevue Sherbrooke

TOUT EST ICI, IL NE MANQUE QUE VOUS!

COMPTABLES AGREES DE LA REGION DES CANTONS DE L'EST

ANDRE DESROCHERS C.A.

Directeur administratif Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Saint-Jacques, 7e étage, Montréal H3A 2S3

SHERBROOKE SHERBROOKE

Bélanger
Hébert
COMPTABLES AGREES

ASSOCIES

PIERRE COMTOIS, C.A.
JEAN MAURICE CROTEAU, C.A.
BERNARD BEAUDOIN, C.A.
NIEL ALAIRE, C.A.
A. JACKSON NOBLE, C.A.
JEAN C. BELLANGER, C.A.
MICHEL GAGNON, C.A.
CHRISTIAN COTE, C.A.
CLAUDE GIBAUD, C.A.
CAITAN BRODEUR, C.A.
KIRIAN DESROCHERS, C.A.
MAURICE DUBREUIL, C.A.
REAL Y. LITOURNEAU, C.A.
JEAN COMTOIS, C.A.

SHERBROOKE:
234, Dufferin, suite 400
J1H 4M2 (514) 563-2331

LAC-MEGANTIC:
5330, boul. des Vétérans
G6B 2G7 (819) 583-0611

COWANSVILLE:
314, rue Principale
J2K 1J5 (514) 263-2087

ASBESTOS:
511, 1ère Avenue
J1T 3P6 (819) 879-5459

Mallette
Benoit
Boulangier
Rondeau
& Associés

COMPTABLES AGREES

2727, rue King ouest, Sherbrooke
(Québec) J1L 1C2 569-5141

Associés résidents
Gilles Bédard, C.A.
Guy Gauthier, C.A.
Jean Daignault, C.A.
Lucien Dier, C.A.
Rach Gauthier, C.A.
Renaud Gauthier, C.A.
Robert Morin, C.A.
Richard Dutilleul, C.A.
Pierre Robert, C.A.
René Rodrigue, C.A.
Claude Savary, C.A.

Covilleux
Joseph Bessette, C.A.
Le Marc Tanguay, C.A.
Géo-Henri Leblanc, C.A.

MONTREAL, QUEBEC
SHERBROOKE, RIMOUSKI
SEPT-ILES, MONTMAGNY
SAINT-JEROME
STE-AGATHE-DES-MONTS
MAGOG, PORT CARTIER
TROIS-PISTOLES, RICHMOND

Représentation nationale
et internationale

SIMONEAU
CHARPENTIER
POULIN
SARRAZIN
& ASSOCIES

Associés

André Charpentier, C.A.
Yves Coulombe, C.A.
Real Desrosiers, C.A.
Michel Poulin, C.A.
Jacques Simoneau, C.A.

Conseiller
Hector Simoneau, C.A.

Sherbrooke: 563-7666
Coaticook: 849-6123
Richmond: 826-5559
Windsor: 845-7584
Magog: 843-9338

Samson
Belair

COMPTABLES AGREES

ASSOCIES

MARCEL SAVARD, C.A.
GUY SAVARD, C.A.
PATRICK CLOUTIER, C.A.
DENIS BERGER, C.A.
JACQUES LEBEL, C.A.
CLAUDE D. LECOMTE, C.A.
PATRICK SIMARD, C.A.
JEAN-PIERRE BERARD, C.A.

(819) 563-8663

32, rue Wellington
SHERBROOKE

Québec, Montréal, Ottawa, Toronto
Edmonton, Calgary, Vancouver
Rimouski, Trois-Rivières
Sherbrooke
Saint-Hyacinthe, Amos, Kitchener
Hinton, Gaspe, Matane
Sept-Îles, Fort-Lauderdale (U.S.A.)
Coaticook, East Angus
Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays

SUZANNE BEAULIEU
Comptable agréée
840, Victoria, Suite 2
Sherbrooke, Qué.
J1H 3J5
Tél.: 566-0885

CLOUTIER
et ARSENAULT
Comptables agréés
2021 ouest, rue King
Suite 200, Sherbrooke J1J 2E6
(819) 564-0384
Coursier Cloutier, L. Arsenault, C.A.
Jean-Claude Arsenault, C.A.

TOUPIN & ROSS
Comptables agréés
Sherbrooke:
76, 12e Avenue sud,
J1G 2V4, Tél.: 566-5151
Asbestos:
257, 1ère Avenue,
J1T 1Y6, Tél.: 879-6604

DENNIS GLEZOS
Comptables agréés
39, rue Cookshire
Bawryville JOB 3A0
Tél.: 889-3133

LORANGER, ROUILLARD
comptables agréés
Leon Loranger, C.A.
Clement Rouillard, C.A.
1084 King ouest, Suite 2
Sherbrooke
Qué. J1H 1S2
Tél. (819) 569-9135

DOYON & VEILLEUX
Comptables agréés
Leo E. Doyon, C.A.
Roger Veilleux, C.A.
100, King est, Sherbrooke
Suite 201, J1G 1A4
Tél. (819) 569-9176

CHANTAL THERIAULT
Comptable agréée
770 Victoria,
Sherbrooke
J1H 3J8
Tél.: 567-6487

SERGE LEBEUF
Comptable agréé
932 Fédérale,
Sherbrooke
J1H 5A7
Tél.: 821-2488

THETFORD MINES

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN,
PARE & ASSOCIES
Comptables agréés
131, rue Notre-Dame sud,
Thetford Mines
Tél. (418) 338-3555

THEBERGE, DAIGLE,
GRONDIN & HOUE C.A.
Comptables agréés
257, sud Notre-Dame
Tél. 335-7511

SODIM: 1 million \$ en trois ans

MONTREAL (PC) — En vertu d'un protocole d'entente signé vendredi, le gouvernement du Québec injectera dans la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), un total de \$1 million réparti sur les trois prochaines années.

La SODIM, qui existe depuis deux ans, est une société paramunicipale, sans but lucratif, qui a pour mandat d'acquiescer et de rénover des immeubles à caractère industriel.

Avec l'argent obtenu, l'organisme double son fonds de roulement.



Me ANDRÉ
VAILLANCOURT

notaire est heureux d'informer la population estrienne que
Me Gaëtan Racicot

notaire, s'est joint à son étude légale au:

36 Wellington nord,
suite 2
Sherbrooke J1H 5B7

Me Gaëtan Racicot
notaire

566-8787

Où il se fera un plaisir de vous servir.
(Le soir sur rendez-vous.) Les mandats de l'Aide juridique sont acceptés.

90212

BI-ENERGIE SUR FOURNAISE A EAU CHAUDE



A réaliser avec
JACQUES GREGOIRE
INC.

Entr. électricien

563-4364

41 Kennedy nord, Sherbrooke

Pourquoi?

- Honnête
- Fiable
- Service après installation (garanti)

SUBVENTIONS:

fédérale \$800.00
provinciale \$650.00

87349x

Financement possible.
Estimation gratuite



ASSURANCE-VIE COMPAREZ

Cette annonce a pour but d'informer seulement. Tous les renseignements additionnels peuvent être obtenus par un courtier ou un membre du Groupe. Chaque membre opère indépendamment et est licencié par le Surintendant des Assurances.

GROUPE ASSURVIE®

CHICOUTIMI
G. Jorcas 549-8745
HULL-OUTAOUAIS
G. Durand 777-3131
LAURENTIDES
R. Décarie 275-2200
LAVAL
J. Paquette 668-9000
MONTREAL
G. Longpre 842-8791
R. Montpelt 288-1392
QUEBEC
G. Beaudoin 527-3424
RIVIERE-DU-LOUP
A. Vanden Brucke 867-2120
SAINT-HYACINTHE
G. Duhaime 774-5751
SHERBROOKE
R. J. Yandle* 338-3010
THETFORD/BEAUC
F. Franciscaut
TROIS-RIVIERES
R. J. Yandle*
VAL D'OR
M. Fortin 825-3101

* Membres associés de Groupe Assurvie Inc.
D'AUTRES VILLES BIEN TÔT

Avant d'acheter votre prochaine police d'assurance-vie, demandez à votre courtier de vous expliquer Le

Termaflex 100

Assurance jusqu'à 100 ans. Primes garanties. Capital assuré garanti. Valeurs de rachat garanties. Valeurs libérées garanties.

Exemple: Homme de 50 ans
non fumeur
Assurance: 100 000\$
Prime: 1 625\$
Après 5 ans: (âge 55)
si vous cessez de payer la prime, vous demeurez assuré jusqu'à 65 ans.

à 65 ans CHOIX GARANTI
40,000 \$ COMPTANT
100,000 \$ POLICE LIBEREE

* Pour renseignements:

R. J. Yandle
Tél.: (514) 842-8791

90327

L'ÉQUIPE QUI VOUS FAIT GAGNER

savin

TECHNOCOPIE
INC.

(CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ)

VENTE
SERVICE
LOCATION

Démonstration
sans obligation



Michel Aubut
Propriétaire



SERVICE DE PHOTOCOPIE AU COMPTOIR



Janine Emond
Secrétaire exécutive



Marguerite Côté
Secrétariat



Jean-Claude Bourque
Gérant de service



Jocelyn Rouleau
Technicien entretien



Robert Lachance
Technicien entretien



Marc Lapointe
Technicien entretien



Ghislain Riendeau
Département livraison

NOUVELLE ADRESSE:
218 rue King ouest, Sherbrooke, Québec J1H 1P9

TÉL.: 565-1116

89338

Télévision payante

Québec a renoncé à poursuivre les compagnies non autorisées

Par PIERRE TOURANGEAU

QUÉBEC (PC) — Québec renonce à poursuivre en justice les compagnies de télévision payante qui desservent les Québécois sans y être autorisées par la Régie des services publics.

Le gouvernement tentera plutôt de trouver d'autres moyens de faire respecter sa compétence sur cette industrie, a expliqué hier en conférence de presse le ministre des Communications du Québec Jean-François Bertrand.

Celui-ci a soutenu qu'il s'agissait

là d'une "attitude raisonnable et responsable" dictée par "l'ingérence unilatérale" d'Ottawa.

Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, n'a pas respecté le consensus unanime des provinces et a décidé unilatéralement d'autoriser les entreprises de télévision payante à aller de l'avant.

Mis devant le fait accompli, le Québec, soutient le ministre, n'a maintenant d'autre choix que de "revoir ce dossier".

Quand aux moyens qu'il entend prendre pour imposer sa compétence, M. Bertrand n'a pas voulu les mentionner. Il a toutefois indiqué qu'on n'envisageait pas uniquement

de modifier la réglementation de la Régie des services publics.

"Il y a effectivement, a-t-il admis, un certain nombre d'articles problématiques étant donné le contexte politique qui s'est développé après l'adoption de ce règlement conçu dans la perspective de l'exercice exclusif de la juridiction québécoise en matière de télévision payante."

On pourrait donc modifier la réglementation mais, de dire le ministre, "ce n'est qu'une hypothèse et il y en a plusieurs autres."

Trois objectifs

Dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie, le gouvernement tiendra compte de trois objectifs, d'indiquer M. Bertrand.

Il incombe d'abord que la compétence du Québec soit exprimée clairement sans que cela ne cause de problèmes aux entreprises de télévision payante.

Celles-ci, a-t-il rappelé, avaient travaillé de bonne foi avec le ministère des Communications à l'élaboration de la réglementation québécoise mais ont été obligées par

Ottawa d'obtenir un permis du CRTC, l'organisme fédéral de réglementation.

Québec devra ensuite faire en sorte que l'exercice de cette compétence dans ce nouveau contexte politique, permette d'atteindre les objectifs culturels pour lui fondamentaux.

"Il faut, a précisé M. Bertrand, que l'industrie cinématographique québécoise profite au maximum de l'introduction de la télévision payante."

Enfin, a-t-il poursuivi, il faut s'assurer que les objectifs économiques visés puissent être rencontrés.

"Il faudrait, a-t-il conclu, que les retombées économiques, si jamais il y en a, soient profitables au Québec."

Le ministre a ajouté que comme le taux de pénétration de la télévision payante au Québec était encore très faible, le maintien des opérations de cette industrie n'avait à l'heure actuelle que peu d'impact.

C'est pourquoi il estime que le gouvernement peut se permettre de prendre le temps nécessaire à l'élaboration de sa nouvelle stratégie.

Bertrand attend beaucoup de la comparution de Bell Canada

par PIERRE TOURANGEAU

QUÉBEC (PC) — Le ministre Jean-François Bertrand attend beaucoup de la comparution des dirigeants de Bell Canada devant la commission parlementaire qui étudiera la réorganisation de la structure corporative de cette entreprise.

En conférence de presse hier, le ministre des Communications du Québec était manifestement satisfait que les

commission qui siégera la semaine prochaine.

Il espère qu'ils seront en mesure d'expliquer comment la res-

communications et de l'économie du Québec.

Le ministre souhaite aussi que la direction de la compagnie de téléphone apporte des éléments nouveaux qui pourraient permettre de mieux cerner les conséquences de sa réorganisation pour les consommateurs québécois. Il voudrait de

plus connaître les projets de développement de Bell Canada au Québec.

"Jusqu'ici, a-t-il dit, Bell n'a pas donné assez de précisions sur ses intentions pour que nous puissions mesurer avec exactitude toutes les répercussions de son projet de réorganisation. A notre avis,

la démonstration du bien-fondé de cette opération reste encore à faire."

Le ministre a rappelé que bien que le Québec ait été historiquement l'assise du Groupe Bell, on assistait depuis 20 ans environ "à une érosion très nette de ses activités en faveur" de

l'Ontario et des États-Unis.

La réorganisation corporative de Bell a essentiellement pour but de créer une nouvelle société-mère, soit Les Entreprises Bell Canada Inc. qui détient directement les actions de Bell Canada et de Northern Telecom entre autres.



Jean François Bertrand

dirigeants de Bell aient tructuration de l'entreprise, le ministre a finalement accepté de prendre part à un bon gré de participer impact positif sur le aux travaux de cette développement des

TENUE DE LIVRES
COMPTES A RECEVOIR
LISTE DE PAYS
RAPPORTS D'IMPOT
par ordinateur
Services d'administration Sherbrooke Inc.
JEAN-CLAUDE SEVIGNY, président
2355, King ouest, suite 003, Sherbrooke, 563-6323
Membre de l'Association des Tenueurs de livres du Québec Inc.
89184x

Aubaine exceptionnelle!
ORDINATEUR A VENDRE
"Basic Four"
Terminaux, imprimante
Tél. 1-819-567-8695

COMPTABLES
GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC
CGA
Corporation professionnelle
régie par le Code des professions
152, Notre-Dame est, Montréal, QC.
H2Y 3P6. (514) 861-1823

BRUNELLE & PAUL, C.G.A.
Fernand Brunelle, B.A. C.G.A.
André Paul, C.G.A.
1552, King ouest, suite 203, Sherbrooke, QC
(819) 821-2224

Paul-André Sévigny,
C.G.A.
185, rue Frontenac, Sherbrooke, QC 566-4455

JULIEN MORIN, C.G.A.
5104, boul. Bourque, suite 105
Rock Forest, QC, J0B 2J0
(819) 564-8816

Dumont, Garon & Associés, C.G.A.
1891, rue Galt ouest, Sherbrooke
566-6565
55, rue Adams, Coaticook, 849-4894
124, rue St-James, Danville, 839-2127

Lieutenant Hamelin & Associés, C.G.A.
1120, rue Conseil, Sherbrooke
(819) 565-8333

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC FAIT LE POINT

Lancé en octobre 1982, le Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, a déjà connu un succès retentissant.

En quelques mois seulement, Hydro-Québec a reçu plus de 20 000 demandes de subventions et, au début de mars, on estimait que 10 000 installations de bi-énergie étaient déjà réalisées.

Rappelons que le programme doit se terminer le 31 décembre 1984, mais qu'Hydro-Québec se réserve le droit de n'accepter que les 100 000 premières demandes de subventions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme peut donner accès à deux subventions: celle d'Hydro-Québec, non imposable, qui s'élève jusqu'à 650 \$ d'ici la fin de 1983 (nous y reviendrons plus loin) et celle du Programme canadien de remplacement du pétrole, imposable, et qui représente 50 % des frais de conversion, jusqu'à concurrence de 800 \$.

Pour bénéficier de la subvention offerte par Hydro-Québec, il faut respecter un certain nombre de conditions que nous énumérons brièvement ci-dessous:

1. Pour le moment, seules les habitations individuelles de type unifamilial sont admissibles.

2. Le système de chauffage principal doit être actuellement alimenté par une source d'énergie autre que l'électricité, à l'exception du gaz naturel.

3. L'installation de chauffage déjà en place doit être convertie à la bi-énergie par l'addition d'un système de chauffage électrique: éléments électriques insérés dans la chambre d'air chaud, générateur de chaleur à air pulsé, pompe à chaleur, plinthes, etc.

4. Le système de chauffage à combustion actuel doit être en mesure de fonctionner de façon satisfaisante pendant au moins cinq ans encore. Dans certains cas, une vérification s'impose et une attestation de vie résiduelle doit être délivrée par un maître mécanicien en tuyauterie.

5. La mise en marche automatique de l'un ou l'autre système de chauffage doit être commandée, soit par une «sonde-thermostat» extérieure scellée, soit par un thermostat relié à une sonde (bulbe) extérieure et également scellée de façon qu'on ne puisse en modifier le point de consigne.

Ce point de consigne (-12° ou -15°C) est établi en fonction de la zone climatique dans laquelle se trouve l'habitation.

Même si, dans la plupart des cas, l'installation de chauffage bi-énergie n'entraîne pas le remplacement du branchement électrique (communément appelé «entrée»), le consommateur doit toujours s'assurer que la puissance de l'alimentation principale est suffisante pour assurer le fonctionnement approprié du chauffage électrique quand la température extérieure baisse jusqu'au point de consigne prévu.

A ce sujet, nous recommandons au consommateur d'obtenir l'avis d'un maître électricien et, si des travaux sont prévus, de demander à voir le permis que ce dernier doit obtenir de la Direction de l'inspection des installations électriques.

Lorsqu'il est nécessaire de mettre en place un nouveau branchement, il est avantageux que sa capacité puisse répondre à 100 % des besoins de chauffage de l'habitation.

6. Le consommateur doit faire exécuter, moyennant des frais de 25 \$, une analyse énergétique de son habitation selon les modalités prévues par le programme ENERGAIN QUÉBEC. Cette analyse peut être faite avant ou après la conversion et il n'y a pas obligation de faire réaliser les travaux recommandés dans le cadre du programme ENERGAIN QUÉBEC.

7. L'installation de chauffage bi-énergie doit comporter un mécanisme de contrôle qui permettrait éventuellement de la télécommander. Quand Hydro-Québec proposera à ses abonnés, moyennant un tarif avantageux, d'accepter la télécommande de leur système électrique de chauffage, celui-ci devra être assez puissant pour compenser en tout temps les déperditions de chaleur de leur habitation. Le consommateur doit donc s'assurer dès maintenant que l'installation de chauffage électrique mise en place dans le cadre du programme bi-énergie répondra à ce critère, s'il désire profiter de ce tarif.

DATES À RETENIR

1. Une installation de chauffage bi-énergie dans une habitation individuelle de type unifamilial doit être réalisée entre le 8 octobre 1982 et le 31 décembre 1983 pour donner droit à une subvention maximale de 650 \$. Une installation faite au cours de l'année 1984 permettra de réclamer un montant fixe de 500 \$.
2. La demande de subvention, dûment remplie sur un formulaire prévu à cette fin, doit parvenir à Hydro-Québec avant le 1^{er} avril 1984 pour la subvention de 650 \$ et, avant le 1^{er} avril 1985, pour le montant fixe de 500 \$.

HYDRO-QUÉBEC NE FAIT PAS L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

Il peut être opportun de rappeler qu'Hydro-Québec propose et administre le programme de subventions pour le chauffage bi-énergie, mais qu'elle ne supervise ni n'exécute les travaux d'installation chez le consommateur.

La législation québécoise réserve en effet ce champ d'activité aux membres de la Corporation des maîtres électriciens. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser pour faire vérifier la puissance du branchement électrique, pour établir s'il y a lieu d'en faire le remplacement et pour exécuter tous les travaux touchant l'équipement électrique de l'installation.

D'autre part, Hydro-Québec n'a signé aucune entente avec quelque entreprise que ce soit ni confié aucun mandat de réaliser les travaux d'installation du système bi-énergie.

Elle invite donc le consommateur à se renseigner, au besoin, auprès des diverses corporations professionnelles régissant l'activité de leurs membres.

D'AUTRES MESURES DE PRÉCAUTION

Nous croyons également utile de reproduire ci-dessous des extraits du communiqué que l'Office de protection du consommateur a diffusé le 10 février. Dans les circonstances actuelles, ce texte apporte des précisions importantes.

«Les commerçants qui sollicitent les consommateurs en vue d'obtenir leur adhésion au Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, programme administré par Hydro-Québec, sont assujettis à la Loi sur la protection du consommateur, et plus particulièrement aux dispositions relatives à la vente itinérante, cela signifie notamment que ces commerçants doivent détenir le permis de vente itinérante obligatoire en vertu de la Loi sur la protection du consommateur et passer des contrats conformes à cette Loi.»

«Rappelons que le permis de l'OPC, sans être une garantie de la bonne qualité des services offerts par le commerçant, indique que ce dernier a déposé un cautionnement pour garantir qu'il observe la Loi sur la protection du consommateur. Dans leur propre intérêt, les consommateurs devraient donc vérifier si le commerçant avec lequel ils s'approprient à transiger dans le cadre du programme administré par Hydro-Québec possède bien son permis de vente itinérante. Rappelons également qu'un contrat de vente itinérante est annulable dans les 10 jours qui suivent celui où le consommateur est entré en possession d'une copie signée du contrat.»

Enfin, le consommateur devrait toujours s'assurer que les appareils électriques installés chez lui, portent le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

BI-ÉNERGIE

NOTE DE LA RÉDACTION

On peut se procurer dans les bureaux du service de la Clientèle d'Hydro-Québec un dépliant intitulé «Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations». On y trouvera également un imprimé intitulé «Vous chauffez encore au mazout?», qui décrit les particularités du Programme canadien de remplacement du pétrole.



L'État envahissant

-6-

Écrit pour la PC par Michael Bliss

En 1867, la majorité des économistes croyaient que tout bon gouvernement se devait d'être étacé.

Les gouvernements devaient avoir pour tâche d'organiser la défense du pays, de livrer le courrier et de procéder à certains travaux publics tels la mise en place de phares et le dragage des ports.

Les Pères de la Confédération seraient renversés de l'importance qu'ont prise nos gouvernements et de l'ampleur de leurs activités.

Le Canada était une monarchie. Alors que les Américains croyaient que les richesses naturelles de leur pays devaient être confiées à l'entreprise privée, la tradition canadienne se fiait à la Couronne — à laquelle se substituaient les gouvernements — pour acquérir des droits de propriété sur de gigantesques réservoirs de terres, de forêts et de richesses minières.

Ottawa devint, à la lettre, le véritable propriétaire de tout l'Ouest canadien dont il conserva la propriété durant de longues années à compter de 1869. Il avait alors acheté cet immense domaine de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Depuis les débuts de la Confédération, les gouvernements canadiens ont toujours joué un rôle dominant dans l'exploitation des richesses naturelles pour la simple raison que la Couronne possède toujours la presque totalité de celles-ci.

Dès 1867, les gouvernements canadiens ont entrepris d'étendre leur rôle d'entrepreneur.

Plusieurs des premières voies ferroviaires de notre pays ont été construites par le gouvernement parce que l'entreprise privée, à l'époque, ne voulait pas assumer de tels risques. Dans le cas du Canadien pacifique, Ottawa offrit de se lier à une entreprise privée et a offert une banque de terres et des subventions suffisamment importantes pour rendre la proposition attrayante au secteur privé.

Lorsque plusieurs compagnies ferroviaires privées s'effondrèrent financièrement, au début du présent siècle, on soutint qu'elles étaient trop importantes pour l'essor du pays pour qu'on puisse permettre leur fermeture. Ce fut la première grande canadianisation d'une industrie au Canada: Ottawa acheta ces compagnies et les fusionna avec des intérêts ferroviaires déjà en main, formant les Chemins de fer nationaux.

Lorsque notre pays réclama des transports aériens supérieurs à ceux que le secteur privé voulait ou pouvait offrir, on fonda Trans-Canada Air Line — alors une succursale à part entière du CN — pour réaliser le rêve national. Un jour, les radiodiffuseurs privés ne purent répondre aux aspirations des Canadiens, si bien que le gouvernement créa la Canadian Radio Broadcasting Commission, qui devint CBC et Radio-Canada.

A cette époque, tout comme au cours des années '70 lorsqu'on créa Petro-Canada, on prit prétexte du besoin de réduire l'influence de l'entreprise américaine sur notre culture. En réalité, l'expansionnisme gouvernemental doit surtout son existence à la menace d'agression allemande qui s'est soldée par les pires guerres du siècle, celles de 1914-18 et de 1939-45.

L'entreprise privée ne pouvait organiser l'effort de guerre. Lors des deux conflits mondiaux, le gouvernement fédéral s'est emparé du contrôle absolu de l'économie canadienne, créant une importante industrie d'approvisionnement de guerre, rationnant les biens de consommation, contrôlant les prix et les salaires pour réduire l'inflation et levant de nouvelles taxes pour payer la facture.

L'impôt sur le revenu et les taxes corporatives a été créé à titre de "mesures d'urgence temporaires" durant la Première Guerre mondiale. Quarante ans plus tard, alors que la Deuxième Guerre mondiale battait son plein, les Canadiens ont vécu sous une forme de "socialisme de guerre": contrôle des prix et des salaires, taxes très élevées, épargne obligatoire, rationnement.

A la fin des deux conflits mondiaux, les activités gouvernementales n'ont pas été réduites comme elles l'auraient dû. Pourquoi? On estimait qu'il appartenait aux gouvernements de faire partager à tous les malheurs provoqués par les guerres et d'assurer aux citoyens un standard de vie minimal, même à l'époque de la Grande Dépression.

Le socialisme canadien qui, par le biais de programmes divers permet au gouvernement d'assurer le minimum vital à chaque citoyen, du berceau à la tombe, a été créé entre 1940 et 1970. Quatre programmes spécifiques sont à l'origine de ce socialisme: l'assurance-chômage créée en 1941, le programme d'allocation familiale de 1945, les pensions de vieillesse universelles de 1951 et l'assurance maladie et hospitalisation adoptée entre 1958 et 1968.

En plus de faire preuve d'esprit d'entreprise, les gouvernements sont également devenus des assureurs prévoyant les périodes difficiles et, dans une certaine mesure, ils sont devenus redistributeurs de richesses.

Dans la même volée, les gouvernements ont augmenté incessamment leurs dépenses afin de fournir un meilleur système d'éducation à la population.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les Canadiens ont commencé à croire qu'il incombe aux gouvernements de fournir le

plein emploi et d'assurer une prospérité perpétuelle. Les nouvelles théories économiques à la John Maynard Keynes laissent croire que ces objectifs pouvaient être atteints en accroissant les dépenses — ou en réduisant les taxes — afin de stimuler une économie vacillante. Il ne semble plus nécessaire, ni

même désirable, de prévoir des budgets équilibrés année après année. Les théories keynesiennes ont donné le coup fatal aux forces qui tentaient de résister à l'expansion gouvernementale.

Dès les années '70, la population canadienne semble avoir conclu qu'on ne pouvait résoudre les problèmes na-

tionaux que par une augmentation des activités gouvernementales.

Instinctivement, lorsque se sont présentés des problèmes de domination étrangère sur notre économie, l'inflation, le chômage, la pollution, la pornographie, etc., la population a réclamé du

gouvernement d'intervenir.

Le résultat en a été que les gouvernements ont tenté de tout faire, à un coût si élevé et en faisant presque abstraction de l'efficacité ou de la qualité, que ces gouvernements eux-mêmes constituent aujourd'hui un problème.

INTER COMmunication AIPHONE



Une division industrielle pour mieux vous servir.

Systemes s'adaptant aux besoins des commerces, industries et domiciles.

918 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE
569-9908

31 NOUVEAUX FILMS EN MAI

CHACQUE JOUR À 20h, UNE ÉMISSION DIFFÉRENTE.



PREMIER CHOIX VOUS PRÉSENTE UN MOIS DE MAI EXCITANT ET VARIÉ AVEC MISSING (PORTÉ DISPARU) DE COSTA-GAVRAS AVEC JACK LEMMON ET SISSY SPACEK, PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES 82. **FAME** (LA FIEVRE DES PLANCHES): DE LA DANSE, DE LA MUSIQUE ET DE LA COMEDIE; UN FILM SPECTACULAIRE. **LA CAGE AUX FOLLES**: UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU CINÉMA COMIQUE AVEC MICHEL SERRAULT ET UGO TOGNAZZI. **LE DERNIER TANGO A PARIS** AVEC MARLON BRANDO ET MARIA SCHNEIDER. **LA PEAU D'APRÈS** L'OEUVRE DE MALAPARTE AVEC MARCELLO MASTROIANI ET CLAUDIA CARDINALE. **STARDUST MEMORIES** (AU MI-TEMPS DE L'ÂGE) AVEC WOODY ALLEN. **MUHAMMAD ALI**: LE GRAND CHAMPION RACONTE SA VIE. DANS LE CADRE DES FILMS SOUVENIRS: **LA BONNE ANNÉE** DE LELOUCH ET **LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ À EBOLI**. DE PLUS, **PLAYBOY À L'ÉCRAN**, **LA GUERRE DES BOUTONS**, **BÉBERT ET L'OMNIBUS**, **MALEVIL**: LA VIE APRÈS LA BOMBE NUCLÉAIRE, ET BIEN D'AUTRES! EN PREMIÈRE, PAUL PICHÉ, EN DIRECT DU SPECTRUM DE MONTRÉAL.

PREMIER CHOIX 1

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

SHERBROOKE
CARLÉVISION NATIONALE
566-7711
ASCOT CORNER
TRANSCOM PARE
562-5217

CATCOOK
TRANSCOM CATCOOK
849-4086
DUMMONDVILLE
CARLÉVISION
477-3539

EAST ANGLIS
TRANSCOM EAST ANGLIS
564-2262
LENOXVILLE
LENOXVILLE TRANSCOM
564-2262

MAGIC
CARLÉVISION
843-3358
MÉGANTIC
MÉGANTIC TRANSCOM
583-0432

THETFORD MINES
THE TITANS VIDEO
335-6620
VICTORVILLE
CARLÉVISION NATIONALE
358-0501

WARWICK
CARLÉVISION WARWICK
358-2371

ENTREPOSAGE DE FOURRURE

- Voûte ultra-moderne • Assurance de 12 mois
- Réparation et nettoyage à prix avantageux

Salon de fourrure
Daniel Laflamme
74, rue Albert Sherbrooke 567-1517



Les Productions **LES BALADINS** de Magog
présentent

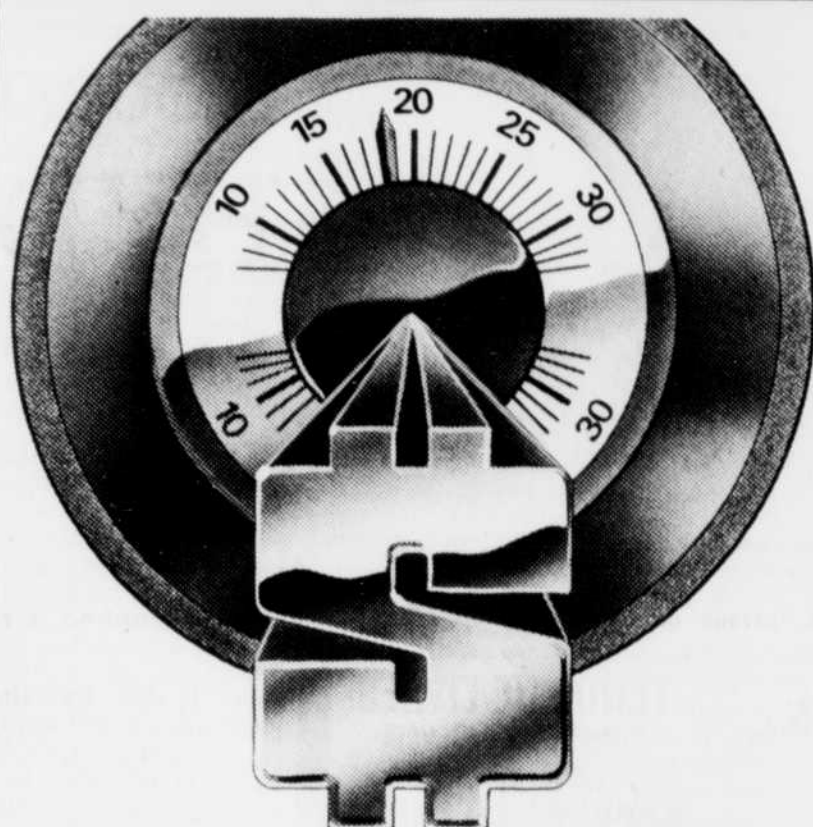
DU SANG BLEU DANS LES VEINES

de Georges Dor

les 10-12-13-17-19-20 avril à 20h30

Théâtre Le Vieux Clocher
64, Merry nord, Magog

Réservations:
847-0470



P.S.C. contrôle vos coûts de chauffage

L'utilisation du chauffage au mazout lors de températures modérées peut augmenter jusqu'à 25 p. cent vos coûts annuels de chauffage.

Bi-énergie: deux c'est mieux!

Le D-15 de P.S.C. est le premier appareil de conversion bi-énergie utilisé pour les systèmes à air pulsé au mazout.

Le D-15 de P.S.C. par une sonde électronique située à l'extérieur de votre maison, enregistre continuellement la température et choisit automatiquement la source d'énergie la plus économique.

Le D-15 de P.S.C. comprend un circuit de détection spécialement conçu qui adapte les demandes énergétiques à la quantité et au type d'énergie disponible.

Le D-15 de P.S.C. satisfait aux critères de contrôle à distance d'Hydro-Québec qui éventuellement offrira aux consommateurs un programme de tarif préférentiel.

Le D-15 de P.S.C. conçu et fabriqué au Québec est conforme aux normes de sécurité tout en minimisant l'entretien.

Installation facile
Le D-15 de P.S.C. s'installe facilement sur une entrée électrique de 100 ampères.

Bi-énergie — Économie 1983

Le D-15 de P.S.C. satisfait au programme Énergain d'Hydro-Québec se qualifiant ainsi aux programmes de subventions suivants:

gouvernement fédéral: 50 p. cent des coûts jusqu'à concurrence de 800\$
Hydro-Québec: subvention maximale de 650\$ si l'unité est installée avant le 31 décembre 1983; 500\$ pour toute installation faite au cours de 1984.

Installez dès aujourd'hui un D-15 de P.S.C. afin de bénéficier des subventions de 1983.

Approuvé par l'ACNOR

Communiquez avec un détaillant accrédité par Les Contrôles P.S.C.



Les Contrôles P.S.C. Ltée
1880, rue Monterey
Laval (Québec) H7L 3S3
(514) 331-4042

Nous acceptons les frais pour les appels à l'extérieur de Montréal.

FAMILLE...LEVE-TOI ET MARCHE

La famille source de vie ou d'étouffement?

"Tiens, en voilà d'autres qui se mettent la corde au cou". Cette farce que nous nous plaçons à répéter ou à entendre cache-t-elle une triste réalité, une croyance, à savoir que se marier, fonder une famille, n'est que source d'étouffement? La réalité peut-elle être autre, à savoir que la famille est une source de vie?

Oui, la famille peut être source de vie si chacun des membres qui la compose est accepté dans son individualité propre, dans ce qu'il a de différent, d'unique.

Oui, la famille peut être source d'étouffement si les différences sont perçues comme des obstacles à niveler, seules les similitudes étant valorisées.

Oui, source de vie si je peux progresser, avancer, croître de par la complémentarité des différences perçues chez chacun des membres de ma famille.

Oui, source d'étouffement, si au sein de ma famille je ne peux être moi-même cherchant constamment un modèle à projeter.

Oui, source de vie, si je puis échanger, partager mon vécu et

mes expériences dans un climat d'écoute et d'accueil.

Oui, source d'étouffement si je ne peux me raconter et me confier craignant alors d'être jugé ou condamné.

Oui, source de vie, si je vois en chacun de mes enfants un être unique à accepter tel qu'il est et non tel que je voudrais qu'il soit.

Oui, source d'étouffement, si je vois en chacun de mes enfants des rêves ou des aspirations profondes à réaliser: la non-réalisation étant perçue comme un échec personnel.

Oui, source de vie, si je me nourris de l'enthousiasme de mes enfants, de leur vitalité et de leur spontanéité.

Oui, source de vie, si j'accepte que mes enfants puissent m'apprendre des choses, accueillant leurs opinions en dépit du fait qu'elles soient différentes des miennes.

Oui, source de vie, si je respecte les initiatives de mes enfants à la recherche de leur autonomie.

Oui, source d'étouffement, si les valeurs et les opinions dif-

férentes que véhiculent mes enfants sont perçues comme une confrontation ou un rejet.

Oui, source de vie, si chacun des membres de la famille peut se donner des moments d'aération, d'hygiène mentale; bref, se nourrir à des sources extérieures.

Oui, source d'étouffement, si je ne suis centré que sur ma famille, ne vivant qu'en fonction d'elle, refusant tout apport venant de l'extérieur.

Oui, source de vie, si ma famille est un lieu privilégié où chacun apprend à se connaître, à s'estimer, à s'accepter, à s'aimer.

Oui, source d'étouffement, si les tâches ne sont pas partagées créant chez certains le sentiment d'être écrasé, exploité ou manipulé.

Oui, source de vie, si ma famille s'alimente de valeurs vraies et me permet de découvrir le sens de la vie, l'existence de l'Être Supérieur, l'espérance d'une autre Vie.

Oui, source d'étouffement, si les problèmes de la vie sont vécus comme insolubles et que la vie elle-même ne mène qu'au vide, à la mort, au néant.

La famille pourra-t-elle être une source de vie si puissante

qu'elle pourra s'ouvrir à la grande famille humaine où tous sont membres comme êtres humains nés égaux, dignes d'être aimés et respectés?

La famille ne sera-t-elle qu'u-

ne source d'étouffement si puissante qu'elle sera l'image embryonnaire d'un éclatement mondial où l'important est de dominer, de posséder?

Mireille et Jean-Guy Audet



Les familles qui progressent, qui s'épanouissent, dont les membres sont heureux, marchent ensemble, dans la même direction.

Vivre en famille

Dès que les membres d'une famille vivent ensemble sous le même toit, durant un temps indéterminé, il y a relation. Nous remarquons qu'il y a toujours relation que ce soit avec notre famille où nous avons vécu notre enfance, que ce soit avec celle où nous vivons présentement.

Cette relation peut être ouverte... étouffante... tendue... indifférente, silencieuse, satisfaisante ou vivifiante.

La famille, lieu de relation, est un endroit privilégié, privé, où nous sommes en contact direct avec des personnes qui sont importantes pour nous. La famille est un lieu où nous pouvons rire, pleurer, discuter, parler, nous retirer, nous dévouer, nous refermer, être agressifs ou joyeux. La famille est le lieu où une personne peut grandir, s'épanouir. Vivre en famille représente quelque chose de stimulant et d'extraordinaire. Extraordinaire parce que c'est là, dans ce milieu que nous nous nourrissons. C'est dans ce milieu que nous allons chercher l'attention, la tendresse, dont nous avons besoin. C'est dans ce milieu que nous constatons nos manques, nos faiblesses. C'est là, à travers tout ce que nous vivons de

bon et de moins bon, à travers nos peines, nos blessures, nos joies que nous grandissons, que nous pouvons trouver des rapports sains.

Vivre en famille représente quelque chose d'extraordinaire mais aussi un défi. Un défi parce que chaque membre de la famille est un individu à part entière. Chaque membre est différent. Par exemple au niveau des goûts: les uns aiment le sport, d'autres aiment la musique classique; chacun a sa façon de s'habiller, de se coiffer... Chacun a ses pensées propres, ses valeurs, ses émotions. Par exemple chacun a sa façon de réagir à une situation stressante: un est silencieux, l'autre agressif, un autre s'évade dans le travail ou dans la musique... Vivre en famille n'est pas facile parce que chaque membre n'agit pas comme nous, ne pense pas comme nous. Ça nous dérange, ça nous interroge. La famille est donc un lieu de vie, un lieu où il est possible d'avoir une relation satisfaisante si chaque membre vit la compréhension, le respect de l'autre, la confiance et l'ouverture à de nouvelles idées. Alors la famille devient un lieu d'amour et une expérience de tendresse où l'on prend soin de soi et des autres.

Louissette et André Lachance

Pousses au vent

Chaque enfant fait le comble du bonheur dans sa famille, et aussi il a un rôle particulier à jouer. Comme moi, quand ma famille est en peine je lui fait revivre le bonheur. Mais un jour, le bonheur s'éteint comme le feu. Les parents ne savent pas qu'ils éteignent le bonheur de l'enfant aussi. A ce moment là l'enfant essaye de jouer son rôle encore plus fort pour que les parents se redonnent la main comme auparavant. Par contre d'autres enfants comme moi, continuent de mener leur rôle sans problème, parce que pour eux ils sont prêts à mener la vie en étant solidaires; pour les parents, l'enfant prend une grosse place dans la famille. S'il vous plaît, réfléchissez avant d'agir, avant de détruire le bonheur de l'enfant et le vôtre.

Nancy Guillette
secondaire I

— O —

Les adolescents voient la famille comme étant "un groupe de personnes qui se tient, qui s'entraide et essaye de surmonter les obstacles".

(Jacques, 18 ans)

— O —

... comme "un groupe de personnes qui aiment fêter habituellement et s'entraident sans être payé pour leur coup de main."

(Marie-Claude, 12 ans)

— O —

Yves, 12 ans me disait: "Ce sont des personnes qui sont presque tout l'temps ensemble et qui aiment s'aider."

Je lui ai alors demandé: "Ca veut dire que nous formons une famille ici? - Comment cela, dit-il - 'Bien, nous sommes presque toujours ensemble et nous aimons nous aider'. - Oui, c'est ça, nous formons la famille de Dieu". Je n'avais jamais entendu une telle affirmation dite aussi spontanément.

— O —

Un autre rêve d'être "seul" plus tard, c'est-à-dire qu'il vivra en appartement avec un groupe mixte d'amis. Ils auront tout le confort possible: argent, travail, meubles. Le soir, ils se divertiront dans des hôtels ou feront du sport... à la T.V.

A 18 ans, on associe "nombre d'enfants" à "capacité de payer". On envisage plus clairement un métier et on dit: "Ce qui fera mon bonheur, c'est que tout le monde s'aime, tout le monde sera ensemble, se tiendra la main comme ça devrait être dans une vraie famille."

A 12 ans, on porte des inquiétudes: "Si ça continue comme ça, la famille ce sera de purs étrangers. C'est dans la même famille et ça ne se regarde pas... Les divorces qui continuent d'augmenter, y paraît que ça dure quatre mois, après c'est fini."

(Marie-Claude)

— O —

"La fin du monde, c'est peut-être ça, ne plus avoir d'enfants à cause des divorces."

Yves

par Irène Brouillette

Notre famille et la foi

Nous vivons aujourd'hui dans une société déshumanisée, axée sur la production et la consommation. Avec notre cheminement, nous croyons en 1983, que la famille demeure la première source d'affection vitale à chaque être humain. Elle se veut d'abord un lieu de communication et de compréhension favorisant le développement de la personne, de l'autonomie et du respect mutuel de chacun de ses membres. Nous nous efforçons de respecter l'individualité propre et la liberté de chacun de nos enfants, tout en leur présentant de façon objective et convaincante des valeurs humaines et chrétiennes.

Chaque membre de la famille est en vie de croissance. N'est-ce pas une façon de croire en l'individu, en la vie qui est présente en nous, en notre conjoint et en chacun de nos enfants. Elle favorise ainsi un bon terrain à la rencontre de Jésus-Christ.

Nous, comme famille, nous avons également un choix à faire en ce qui concerne les valeurs à transmettre telle la foi en Jésus-Christ. Cette échelle de valeurs est en lien avec l'Evangile dans la mesure où elles nourrissent des projets basés

sur les besoins, les plus criants de notre temps; la faim dans le monde, la dignité humaine et la communauté de vie. La foi pour nous est une façon de voir les choses comme Jésus-Christ. Elle est le choix que l'on fait de lui comme point de référence décisif et ultime de sa vie. Elle est ce qui définit le chrétien dans son être profond. La foi est ce qui trace la voie aux engagements destinés à bâtir le royaume de paix, de justice et de prudence dont Jésus parlait. Ne dit-on pas que les enfants apprennent par intuition. Dans notre vie, la foi et les valeurs empruntent la même route, celle de l'intuition et de l'action.

Notre cellule familiale se veut ouverte sur le monde. Notre participation à la vie paroissiale, tel que l'Eucharistie dominicale, la préparation des sacrements, les initiatives de rue sont une forme d'engagement chrétien favorisant la croissance de chacun.

La famille réussie n'est-elle pas un exemple de ce que sera le grand rassemblement fraternel des hommes en Jésus-Christ.

France et Yves Thibault

La famille en chacun de nous

Depuis le début des années 60, nous traversons une période de crise générale, entre autre au niveau de la famille et cela nous questionne tous parce que nous sommes tous concernés - le mot crise signifie croissance, changement. Toutes les valeurs sont bousculées, et parmi ces valeurs la structure familiale a subi un dur coup ainsi que nos valeurs personnelles. C'est le "free for all". Nous sommes complètement démobilisés, c'est la course à droite et à gauche, la course, ou la fuite ailleurs qu'en soi, c'est-à-dire vers l'extérieur. Et comme la solution ne se trouve pas à l'extérieur, on reste perplexe, on revient en arrière, on cherche.

Après être basculés dans le prêt-à-porter à bien des niveaux, nous recherchons l'équilibre. Ce phénomène naturel du cosmos a provoqué une crise et nous oblige donc à nous transformer pour pouvoir survivre et grandir. Nous devons arrêter, et si nous voulons changer l'extérieur qui nous étouffe, nous

devons aussi nous pencher vers l'intérieur et regarder ce qui y vit, c'est-à-dire prendre le temps de voir afin de pouvoir défaire les noeuds qui nous aliènent. Si, par contre, l'Amour vit en nous, si nous le grandissons, si nous apprenons le pardon, l'accueil et les gestes gratuits...

Si nous n'essayons de nourrir que ce qui est Amour en nous...

Si nous apprenons à nous reformer nous-mêmes avant que de vouloir réformer l'autre, alors tous est possible pour la famille et depuis le début des temps.

Du plus profond de l'Histoire, certains sages et mages nous enseignent la sagesse et, disent-ils, les réponses à toutes vos questions, l'Harmonie entre toutes les réalités, tout se trouve au fond de nous.

Pour trouver, il faut fuir la course. Puis à deux, à cent, à mille...

C'est toujours dans le cœur que naît l'Amour, ensuite, il se partage.

Helène Audet

Ma famille

Quelle que soit ma famille, j'ai des forces que je me dois d'explorer.

— La confiance que je porte à chacun de ses membres, dans le choix de leurs sorties, de leurs amis;

— La liberté, dans leurs mouvements, leurs agirs, dans leurs pensées;

— L'ouverture dans le respect de leurs choix d'étude, de pratique religieuse, d'opinions et d'en accepter les conséquences;

— Le partage du vécu quotidien à travers tous ce qui se passe d'heureux ou de malheureux;

— La prière, point d'union, de rencontre du couple et de la famille.

L'important pour moi, c'est de m'accrocher à des valeurs primordiales qui correspondent à mes besoins essentiels. J'ai besoin de donner du sens à ce que je suis, je fais et je vis pour croire au trésor incomparable de la famille où se retrouvent toutes les valeurs comme tous les besoins dans une ouverture d'esprit qui accepte dans son cœur que tout ce qui est nouveau reste à expérimenter et que tout ce que je choisis reste à vivre.

Marcel Gervais,
diacre permanent

Les textes et photos de cette page sur la famille ont été fournis par l'Office diocésain d'Education de la foi en collaboration avec l'Office de la famille.



La famille, source de vie, promesse, soutien.

Ombres et lumières

Lève-toi puisque LE CHEMIN est déjà commencé, LA ROUTE DU BONHEUR est devant toi parce que l'amour compte sur toi et que déjà en toi coule UNE VIE qui désaltère, qui anime le voyageur que tu es. Lève-toi car le Dieu de l'Alliance ne te veut PAS COURBE il a mis en ses fils et ses filles toute sa tendresse. Déplie cet HERITAGE D'AMOUR pour qu'apparaissent la vie, le défi et l'espoir. Lève-toi car l'AVENIR, dit-on, appartient à qui se lève tôt... c'est avec toi que l'Amour veut bâtir sa maison. Lève-toi pour nous redire et nous apprendre le langage des quatre saisons. Famille, QUI QUE TU SOIS, même si ton cœur, parfois, a mauvaise mine, même si tu n'entends plus l'hirondelle du printemps, même si tes yeux sont lourds des fatigues quotidiennes, en marchant tu découvriras, en dedans de toi et à tes côtés, des chercheurs de bonheur et de vérité. Famille, l'essentiel repose dans les RACINES de ton espérance, dans les RACINES de ta foi en demain,

dans les RACINES de la communauté humaine en marche vers des horizons insoupçonnés de partages nourrissants. Famille, lève-toi et marche pour former toujours davantage une communauté de personnes où l'amour, la dignité, l'ACCUEIL et la TENDRESSE en sont les couleurs principales. Famille, lève-toi et marche dans le service de la vie qui se déploie en FECONDITE physique, spirituelle, éducative. Famille, lève-toi et marche en participant au DEVELOPPEMENT de notre SOCIÉTÉ QUEBÉCOISE qui doit oeuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de tous les citoyens, RICHES et PAUVRES. Famille, lève-toi et marche AU COEUR DE LA MISSION du Peuple de Dieu; par ton espérance, TRANSMETS à l'homme d'aujourd'hui qu'il est créé LIBRE comme son Créateur, qu'il est l'ÉGAL DE SON FRÈRE et FILS DE DIEU. Familles, levons-nous et MARCHONS, en ayant soin de nous accorder LES ARRÊTS NECESSAIRES pour faire PLACE À LA FÊTE et nous redire ensemble que "le jour où quelqu'un vous aime, il fait très beau."

Michel-André Chénard

□ Dans le choix des délégués qui décideront du prochain chef du PC

Les jeunes de moins de 14 ans sont exclus

OTTAWA (PC) — Les candidats au leadership conservateur se sont entendus pour que les jeunes de moins de 14 ans ne puissent être impliqués dans le choix des délégués qui décideront du prochain chef tory en juin prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier en conférence de presse le président national du parti, M. Peter Elzinga, à la suite d'une rencontre avec les représentants des candidats conservateurs.

Mais, a expliqué M. Elzinga, l'organisation du parti ne peut formellement modifier les règles de conduite édictées en vue du congrès de juin. "Ces règles sont des minimums et nous aurons à les reconsidérer après le congrès", a-t-il dit, précisant que le nouveau critère était "une entente à l'amiable" entre les candidats.

Au Québec, la présence de jeunes et de clochards lors des assemblées conservatrices avait provoqué des étincelles au cours des dernières semaines entre les organisations de M. Joe Clark et Brian Mulroney.

Selon M. Elzinga, ce n'est qu'en une occasion que des enfants de moins de 14 ans ont pu choisir les délégués. Quant à la participation de clochards, "je ne peux pas imaginer que le parti puisse passer un jugement sur le statut social de qui que ce soit", a dit M. Elzinga.

Les candidats ont aussi convenu que deux nouveaux membres "de prestige" soient ajoutés au comité des lettres de créances du PC qui se penche actuellement sur "une quarantaine de griefs logés par les organisations des différents candidats".

Présidé par le vice-président du PC, Me Jean Riou, ce comité s'est déjà réuni à Halifax et Montréal mais, selon ce qu'a laissé entendre M. Elzinga, bien peu d'assemblées devraient être reprises.

L'ajout de deux nouveaux membres au comité des créances constitue un compromis par rapport à la proposition du candidat David Crombie qui, devant les escarmouches survenues, avait suggéré qu'un comité indépendant, présidé par l'ex-leader tory Robert Stanfield, ait à décider en dernière instance si les assemblées devaient être reprises. Selon M. Elzinga, M. Stanfield répondrait aux critères exigés par les candidats qui se sont entendus sur une liste de personnes qui devraient être approchées sous peu.

Seul candidat personnellement présent à la

rencontre, M. Brian de minutes. A sa sortie comité indépendant fi-Mulroney n'y est de- il a rappelé qu'il avait nalement écartée par meuré qu'une trentaine appuie la création d'un la réunion.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours secondaire - Pensionnat

Un collège en pleine nature, dans l'Estrie



Collège Notre-Dame des Servites

Ayer's Cliff, cté Orford

Situé face au lac Massawippi. Accès facile par les autoroutes 10 et 55

PENSIONNAT à la semaine pour GARÇONS
Sec. I, II, III, IV (rythme régulier)

Transport de fins de semaine assuré (aller - retour)

EXAMENS D'ADMISSION

Les samedis suivants, au collège à 8h45

23 AVRIL, 26 MAI

Rens.: (819) 838-4221

INSTITUTION PRIVÉE. DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC. DIRIGÉE PAR LES RELIGIEUX SERVITES DE MARIE



COURS D'ANGLAIS

ÉTÉ 1983

DESCRIPTION

Le cours - Anglais langue seconde - est destiné aux étudiants dont la langue maternelle est autre que l'anglais. Le but de la session est de faciliter la communication des participants en anglais. L'objectif principal du cours est d'améliorer la compréhension et l'expression orale.

Suivant un examen écrit au premier cours, les étudiants seront divisés en groupes selon leur niveau de connaissance de la langue; soit le niveau débutant, intermédiaire ou avancé.

Pour encourager la discussion et l'attention personnelle entre les étudiants et le professeur, le nombre d'inscriptions dans chaque section est strictement limité.

La conversation en classe remplace les exercices de laboratoire de langues.

HORAIRES

Mai / juin / juillet 1983

Deux sessions, du 2 mai au 30 juillet. Deux soirs par semaine (lundi et mercredi soirs, ou mardi et jeudi soirs) de 19h00 à 21h45, à l'édifice Nicoll de l'Université Bishop's. Le total des heures est environ 72.

FRAIS D'INSCRIPTION

1. \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants, (non remboursable);
2. \$65.00 pour les frais de scolarité pour chaque cours d'anglais; (\$435 pour les étudiants étrangers au pays.)
3. \$2.00 pour l'Association des étudiants à temps partiel.

Mme H.B. Taylor, coordonnatrice
Bureau de l'éducation permanente
BISHOP'S UNIVERSITY,
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7 (819) 569-9551
ou 569-7878

89132x

ENFIN A SHERBROOKE!



LE GOLDEN II

ENSEMBLE DE BASE: 1795,00\$

Incluant:

- Golden II 48 k couleur
- Lecteur de disque
- Moniteur Zenith vert et noir

COMPATIBLE AVEC APPLE II*

* Apple II est une marque déposée de la compagnie Apple

Aussi disponible chez D.O.S.:

- Carte langage 16 k RAM, 110\$
- Disquettes WABASH 3,70\$ l'unité
- Carte RS 232 C, 110\$



Distribution d'ordinateurs et de systèmes D.O.S. Itée.

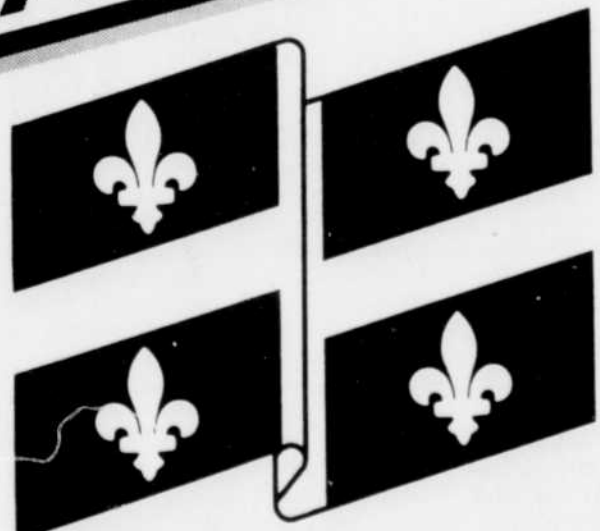
Sherbrooke
1578, King ouest
Sherbrooke
821-2238

Montréal
1906, Van Horne
Montréal, H3S 1N7
(514) 744-6127

Québec
29, rue Ste-Angèle
Québec, G1R 4G5
(418) 692-4722

Vous avez l'intention de célébrer
la Fête nationale du Québec
le 24 juin prochain?

LA FÊTE NATIONALE



Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche peut vous apporter un soutien financier pour l'organisation de votre projet.

Pour présenter ou parrainer une demande d'aide, il faut être:

- un organisme privé, sans but lucratif et légalement constitué;
- un organisme public ou para-public (municipalité, école, centre d'accueil, centre de détention, etc.);
- une fabrique;
- un regroupement de ces organismes.

Vous pouvez obtenir copie du programme et du formulaire de demande en vous adressant au secrétaire de votre municipalité, au Conseil des loisirs de votre région ou aux bureaux régionaux du ministère.

Notez que les projets devront être complétés sur le formulaire prévu à cette fin avant le 29 avril 1983.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir
de la Chasse et de la Pêche



M. Sylva Bergeron
président et fondateur

METHODE SYLVA BERGERON

(Un art de vivre... avec soi et les autres)
Session en «RELATIONS HUMAINES»

Vous...qui...

- ...Manquez de confiance en vous
- ...Manquez de courage, d'enthousiasme
- ...Subissez votre travail, refusez les promotions
- ...Etes (supposément) ne pour un petit pain
- ...Endurez votre vie plutôt que de la vivre
- ...Souffrez de timidité, de gêne
- ...Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer
- ...Notez un certain vide dans votre vie
- ...Etes incompris, manquez d'amis, etc...etc...

Notre méthode est faite sur mesure pour vous...

Sans obligation de votre part, venez prendre connaissance de notre méthode

De plus, nos conditions sont à la portée de toutes les bourses:

Vous payez \$10 par rencontre pendant 10 semaines.

UNE SESSION COMPREND

12 RENCONTRES

• Une démonstration "Gratuite"

• Dix (10) rencontres régulières (une par semaine)

• Une dernière rencontre spéciale et gratuite intitulée "Un jour nouveau"



DENIS BISSON,
ANIMATEUR

DEMONSTRATION GRATUITE

DIMANCHE LE 17 AVRIL, 19 h 30

Sous-sol Eglise St-Colomban

986, rue Fédéral, Sherbrooke

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1959



LELAN

89402X

M. Sylva Bergeron, dir. - Bureau 2075, 1000, 1000, 1000
L'Institut de Culture Personnelle du Québec Inc. (819) 569-9551
Ses ateliers ont pour but d'aider les personnes à mieux connaître leur personnalité et à mieux vivre avec les autres.
M.B. une attention d'études de culture personnelle vous est remise à la fin de la session.



L'APPORT

d'une ligne à la page
PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Un Sherbrookoise remporte 50 000 \$ à la Mini Loto



M. Gérard St-Pierre, de Sherbrooke, a vu la chance lui sourire à l'occasion du tirage du 25 mars de la Mini Loto, alors qu'il a touché l'un des gros lots de 50 000 \$. Le gagnant, qui s'est présenté à Loto-Québec en compagnie de sa conjointe, Denyse, a appris l'excellente nouvelle dimanche matin, en vérifiant les numéros notés avec soin durant l'émission "Michel Jamin". Le couple chanceux, qui a quatre filles, ne prévoit aucun voyage à l'horizon désirant plutôt se porter acquéreur d'une maison depuis longtemps convoitée. Le billet fructueux provient de la Caisse populaire Sainte-Thérèse, de Sherbrooke.

90303



Dimanche le 10 avril 1983, avait lieu la visite annuelle des nouveautés 1983 au magasin Gilles Boisvert Inc., du 231, King ouest, Sherbrooke.

Pour remercier sa clientèle lors de cette visite, un FOUR MICRO-ONDES GENERAL ELECTRIQUE était tiré au hasard et l'heureux gagnant, que nous voyons sur la photo ci-haut, est M. PIERRE RAYMOND, du 500, rue Rogeau à Sherbrooke. M. Raymond reçoit son prix des mains du propriétaire M. Gilles Boisvert.

L'équipe de Gilles Boisvert Meubles vous remercie et vous invite à venir les rencontrer à nouveau.

La Direction de Gilles Boisvert Inc.

90045

Le nouvel ordinateur de poche TRS-80 PC-4 offre de grandes capacités de calcul et de programmation pour moins de \$110.



Radio Shack, une division de Tandy Corporation, annonce un nouvel ordinateur de poche, à bas prix, et qui offre de nombreuses possibilités. L'ordinateur TRS-80 PC-4 de poche (26-3650) est disponible à \$109.95 aux centres d'ordinateurs Radio Shack ainsi qu'aux magasins et aux centres de vente autorisés de Radio Shack.

Le PC-4 mesure 2 1/4 x 6 1/2 x 2 3/4 pouces, assez petit pour glisser dans un porte-document ou un sac à main moyen. Le clavier genre machine à écrire avec 53 touches pour entrées alphabétiques, plus un clavier numérique de 10 touches. Projection claire de 12 caractères, déplacement horizontal de jusqu'à 62 caractères, y compris les minuscules, accessibles par méthodes d'extension. Des fonctions mathématiques sont disponibles sur le PC-4 et incluent trigo, trigo inversé, radians ou gradians, registre, exposant, racine carrée, conversions angulaires et valeurs absolues.

Le langage de base du PC-4 offre facilité de programmation et souplesse avec 25 commandes - incluant 15 commandes d'usage courant - plus 15 fonctions, précision avec 10 chiffres, et méthodes d'édition et de correction. Le PC-4 peut recevoir en mémoire jusqu'à 10 programmes courts, ou combiner le secteur de programmation pour des programmes plus longs; chaque programme est sur clé identifiable et fonctionne en pressant cette clé. En plus, les programmes peuvent accepter des mots et noms à titre de données en chaînes de jusqu'à 30 caractères.

Le PC-4 est alimenté par 2 piles au lithium et possède un dispositif d'arrêt automatique pour prolonger la durée des piles.

Un module de mémoires 1 KB RAM (26-3653) est disponible en option à \$29.95, et s'installe par l'utilisateur pour extension des 544 étapes, les 26 mémoires "RAM" variables jusqu'à un maximum de 1568 possibilités de pas, et jusqu'à 222 mémoires.

Une interface à cassette (26-3651) disponible séparément à \$54.95, permet à l'opérateur d'emmagasiner et charger des programmes à une vitesse de 300 "baud" en utilisant un magnétophone de cassette. L'interface légère (8 1/2 onces) se branche à l'arrière du PC-4 et fonctionne sur 2 piles alcalines "AA" (non comprises).

Une imprimante (26-3652) PC-4, est offerte séparément à \$109.95. En plus de fonctionner comme calculette imprimant, elle imprime 20 caractères par ligne (60 lpm) au sein d'une matrice électro-thermique 5x7 à points. L'imprimante fonctionne sur piles nickel-cadmium rechargeables et vient avec un adaptateur/chargeur de 120 VAC.

L'imprimante et l'interface à cassette s'unissent pour faire une seule unité mesurant environ 1 1/16 x 6 1/4 x 7 pouces, assez petite pour faciliter son transport. Le système complet s'installe dans un étui de vinyle rembourré (26-3654) avec ouverture à glissière, se vendant séparément à \$12.95.

Le PC-4 comprend un manuel d'utilisation et un guide de programmation avec des instructions, étape par étape, pour le fonctionnement et les programmes de statistiques, les jeux, et l'usage commercial et financier.

90326

la tribune — le canada

La prise d'otages à l'usine Stelco se termine dans le sang

1 mort et 3 blessés

EDMONTON (PC) — Une prise d'otages qui a duré 23 heures dans une aciérie, s'est terminée tard jeudi avec la mort d'un des otages. Un autre a été grièvement blessé tandis qu'un agent de la Gendarmerie canadienne a été légèrement blessé à une main par un coup de fusil.

Un homme, identifié comme étant l'opérateur de grue Jacques Levasseur, 46 ans, s'est rendu à la police le visage hagard et ensanglanté.

"Je ne sais pas ce que j'ai fait", a-t-il dit, selon la police. "Je ne sais pas ce qui est arrivé".

L'incident s'est déroulé dans l'usine de la Stelco. Un individu détenait quatre de ses compagnons de travail en otage dans la cafétéria.

Quelques instants avant le dénouement de l'incident, Levasseur a tiré deux coups de fusil puis s'est rendu aux autorités.

Un agent de la police fédérale, Dennis Grotkowski, ne peut expliquer ce qui a déclenché la fusillade qui s'est produite juste au moment où tout semblait se dérouler paisiblement.

Les négociations avec l'individu traînaient depuis mercredi, aucune demande

précise n'ayant été faite par ce dernier jusqu'à ce qu'il demande un avocat vers 7h30.

"Ce n'est qu'au moment où il a demandé un avocat que nous

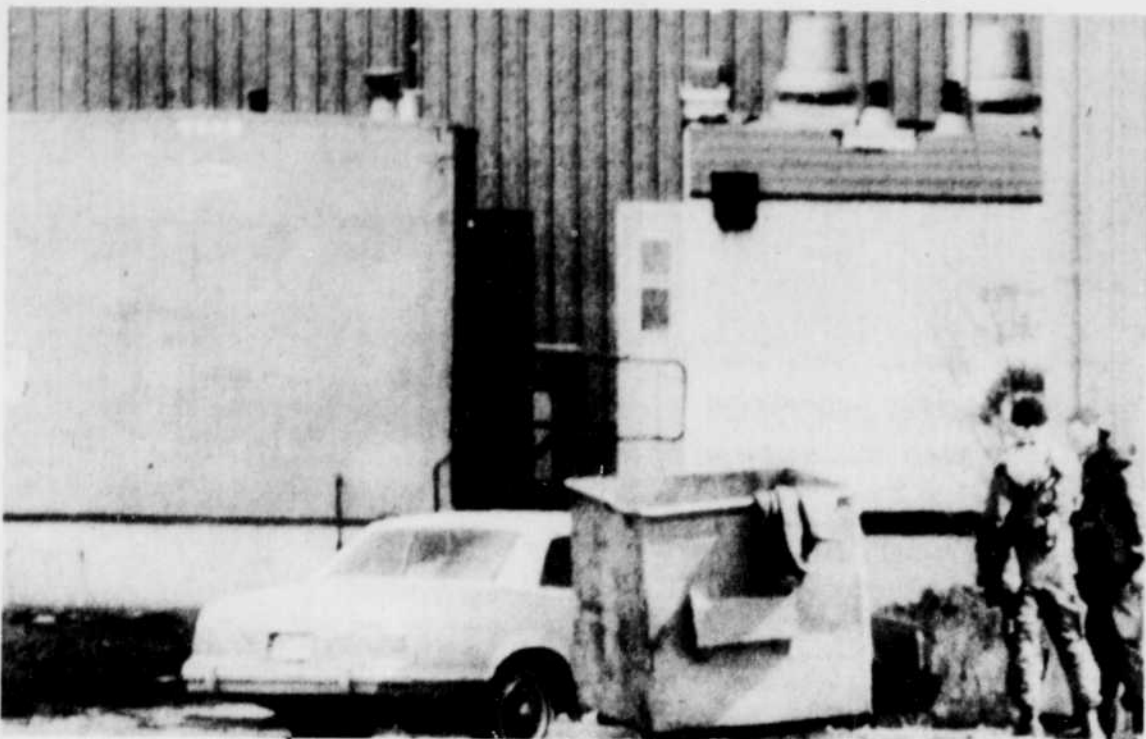
qui aurait été atteinte dans le dos.

L'otage blessé a subi une intervention chirurgicale pour une grave blessure au genou causée par un coup de

tribunal de la capitale albertaine, vendredi, où il a été formellement mis en accusation.

L'un des contremaîtres de l'usine a déclaré

ré avoir été témoin d'une violente discussion survenue mardi entre Levasseur et l'une des personnes qui devaient être prises en otages.



(Laserphoto AP)

Deux policiers montent la garde à l'extérieur de l'usine Stelco lors de la prise d'otages qui s'est terminée de façon tragique jeudi, tard en soirée.

avons pu travailler sur quelque chose", a dit Grotkowski. "Nous essayions de répondre à ses exigences au moment où il a fait feu".

La police, qui n'a pas fait feu, n'a pas révélé l'identité de la victime

fusil, tandis que le policier a été traité pour une légère blessure à la main.

Levasseur devra subir son procès pour meurtre au premier degré, tentative de meurtre et prise d'otages. Il a comparu devant un

Système financier mondial en danger

HAMILTON, Ont. (PC) — Il y a un "danger réel" que le système financier et les échanges mondiaux s'effondrent si des pays comme le Mexique, le Brésil et l'Argentine font faillite.

C'est ce qu'a déclaré, vendredi, le premier ministre Trudeau au cours d'une entrevue à la télévision.

"Nos problèmes au Canada, aussi importants qu'ils puissent paraître, ne sont rien comparés à ce qui pourrait se produire si le système financier et les échanges internationaux s'effondraient", a affirmé le premier ministre.

M. Trudeau dit que le problème sera étudié "de très près" au sommet des sept plus importants pays industrialisés aux États-Unis à la fin du mois prochain.

Le Fonds monétaire international a déjà augmenté le montant d'argent disponible pour aider ces pays à se remettre sur pied.

Par contre, a poursuivi M. Trudeau, "nous avons besoin de plus d'argent pour le réapprovisionnement du programme de dé-

veloppement" et l'un des buts du sommet serait de faire pression sur les États-Unis pour qu'ils remplissent leurs engagements.

Au sujet de la controverse suscitée par le programme américain de mise à l'essai du missile Cruise en Alberta, le premier ministre

a déclaré qu'il n'est pas "absolument certain" que le Canada donne son accord lorsque les États-Unis sollicitent la permission.

La décision dépendra de la position américaine dans les négociations sur le désarmement avec l'Union soviétique, a dit le premier ministre, ajoutant qu'il y avait eu des signes encourageants récemment.

CORRECTIONS

Cahier "VENTE TRANS CANADA EATON" encarté dans La Tribune le samedi 16 avril 1983.

Page 14 — 14D Culotte Vanity Fair Eaton. Ce

modèle est offert avec tour de

jambes ou bande élastique.

La culotte bikini devrait être

culotte à la hanche.

Page 17 — 17D Siège d'auto "Love". Le prix

courant Eaton devrait être \$69.00.

Blouse Eaton. La description

devrait être petits pois sur fond

blanc avec liséré en biais rouge,

bleu roi ou ton or.

Page 18 — 18N Short Eaton. Prix Eaton 4.99

Page 19 — 19H Les souliers de course pour ado-

lescent. Le modèle offert n'est

pas tel qu'il est illustré.

Le modèle vendu n'est pas tel

que l'illustration.

Page 20 — 20D Four à micro-ondes Toshiba. Mo-

dèle ER771. Ce modèle ne peut

réchauffer et retenir.

Page 28 — 28A La machine à écrire Citation.

Les deux touches sont à signe in-

terchangeables.

Page 29 — 29B Les piles ne sont pas comprises.

Page 29 — 29A L'écran "Silver Screen" devrait

être édition "Silver Screen". Un

complément excitant au de

"Poursuite triviale" offert en an-

glais seulement.

Page 33 — 33C "Super Quiz" est offert en an-

glais seulement.

Page 33 — 33D La table est de 88 cm et recou-

verte de vinyle.

Page 33 — 33E Les poches T-Fal en aluminium

sans bec verseur.

Page 33 — 33F Verrerie de crystal Cross & olive

n'est pas offerte.

Page 33 — 33G Les céramiques assorties. Achat

en personne seulement.

Page 38 — 38A Pas en démonstration à Sher-

brooke.

Page 38 — 38B 8 semaines de livraison pour les

articles suivants:

Page 19 — 19J Soulier en toile pour garçons.

Page 20 — 20D Téléviseur Viking Eaton modèle

5449-26CR.

Page 20 — 20G Base télé Ridgewood.

Page 21 — 21B Platine à cassette CSF-14.

Page 25 — 25B Pantalon rugby "Fitter Lane"

pour dame.

Page 36 — 36D Parrures de lit "Lustrebright"

formats Queen et King.

Page 38 — 38D Fauteuil berçant Conestoga.

Page 47 — 47D1 Chaussures "Down Unders" pour

femme.

Page 47 — 47D2 8 semaines pour la livraison des

articles suivants:

Page 33 — 33A Blouse aspect fait main.

Page 37 — 37D Cuisinière modèle SE3032.

Page 37 — 37E Cuisinière modèle SS3062.

Page 37 — 37F Cuisinière 61 cm modèle

SE2432.

Page 43 — 43A Barbecue Bradley modèle

GG1218.

Page 43 — 43B 8 semaines pour la livraison des

articles suivants:

Page 33 — 33A Pièces en cristal "Ashton": grand

bol et vase. "Coss & olive": grand

bol "Pinwheel": vase, cruche,

carafe et grand bol.

Page 40 — 40F Sac polyuréthane pour appareil

photo. Couleur bordeaux et non

brun.

Page 40 — 40G 8 semaines pour la livraison de

l'article suivant:

Page 29 — 29R Bouilloire en email.

Page 29 — 29S Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout

inconvenient qui, par mégarde, peuvent se glisser

parfois dans notre publicité.

EATON

90284

SOIRÉE DANSANTE

"Comme aux grands jours de la musique"

INVITE:

ROBERT BOURASSA

ORCHESTRE:

DON ELLIS

et ses 12 musiciens

SALLE CAVALIER MAJOR
de l'HOTEL WELLINGTON

SAMEDI, LE 30 AVRIL A 21 HEURES.

COUT: \$30⁰⁰

Admission, vestiaire, rafraîchissements,
pourboires compris.

Pour informations, s'adresser à:

L'ASSOCIATION LIBERALE DU
COMTE DE ST-FRANCOIS

567-0555

89340x

CHAUSSURES D'AJUSTEMENTS ET SOULIERS ORTHOPÉDIQUES



Hommes
Femmes
Bébés

POUR PIEDS SENSIBLES - PIEDS PLATS
ORTEILS MARTEAUX.

- Supports d'arche de pieds
- Barres métatarsiennes
- Tampons pour oignons et cors
- Supports de correction

Demandez rendez-vous

Chaussures pour
bébés et enfants



Service Orthopédique Sherbrooke
FERNAND GROLEAU

604, rue King est. Sherbrooke
566-5551

Prix spéciaux!

Produits utilitaires de marques renommées!
Venez vite faire vos provisions!

Eaton au Carrefour de l'Estrie Rayon 212

Venez ou téléphonez 563-9555

Ne manquez pas notre cahier

Vente Trans-Canada

encarté dans les journaux d'aujourd'hui.

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.

Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.

N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

*Ces articles sont offerts sur commande spéciale.

Produits hygiéniques		Pour hommes		Savons	
1. Pâte à dents Colgate, ordinaire, menthe ou à la gelée. 100 ml. Prix Eaton 1 ¹⁹ ch.	2. Rince-bouche Cepacol. Saveur ordinaire ou à la menthe. 500 ml. Prix Eaton 2 ¹⁹ ch.	3. Rasoir jetable de Bic. Sac de 5. Prix Eaton 79 ^c le sac	4. Mousse pour le rasage, de Gillette. Ordinaire, lime ou menthe. 300 ml. Prix Eaton 1 ⁹⁹ ch.	5. "Super Soap". Savon liquide vert ou bleu. 250 ml. 1 ¹⁹ ch.	6. Crème et beurre de cacao de Pond. En lotion. Prix Eaton 1 ⁹⁹ ch.
Produits de beauté		Pour femmes		Pour le soin des cheveux	
7. Quatuor "Sonora", pour les paupières. Prix Eaton 2 ⁹⁹ ch.	8. Maxi serviettes "sûre et naturelle". Paquet de 30 serviettes ordinaires ou désodorisantes. Prix Eaton 3 ⁵⁹ ch.	9. Laque "French Formula" en vaporisateur pour les cheveux. 400 ml. Prix Eaton 1 ⁹⁹ ch.	10. Shampoing et revitalisant "Silkience". Ordinaire ou revitalisant supplémentaire. 800 ml. Prix Eaton 1 ⁸⁹ ch.	11. Désodorisant à bille "Dry Idea". Avec ou sans fragrance. 80 ml. Prix Eaton 1 ⁸⁹ ch.	12. Désodorisant "Bronze" de Right Guard. 250 ml. Prix Eaton 2 ¹⁹ ch.
Soins pour bébés		Tissus et papier hygiénique		Produits nettoyants	
13. Bâtonnets "Q-Tips". Pour tout usage. Boîte de 400 bâtonnets. Prix Eaton 2 ²⁹ ch.	14. Poudre pour bébé de Johnson and Johnson. Tendre et douce, pour bébé ou adulte. 400 g. Prix Eaton 2 ⁷⁹ ch.	15. Serviettes en papier Scotties. Boîte de 800. Prix Eaton 89 ^c ch.	16. Papier hygiénique Facelle. 4 rouleaux. Prix Eaton 1 ⁸⁹ ch.	17. Tissue en papier Viva. 8 rouleaux. Prix Eaton 1 ⁹⁹ ch.	18. Détergent Wisk pour la lessive. Contenant de 2 litres. Prix Eaton 3 ⁹⁹ ch.
Produits nettoyants		Comprimés			
19. Nettoyeur pour les vitres Windex. 600 ml. Prix Eaton 1 ⁵⁹ ch.	20. Nettoyeur Lysol. 675 ml. Prix Eaton 1 ⁵⁹ ch.	21. Détergent en poudre Sunlight. Boîte de 6 litres. Prix Eaton 3 ⁹⁹ ch.	22. Détergent liquide Sunlight. Format 1 litre. Prix Eaton 1 ⁹⁹ ch.	23. Boîte de 200 comprimés "Aspirine". Prix Eaton 3 ²⁹ ch.	24. Vitamines avec fer de Eaton. Boîte de 250. Prix Eaton 3 ²⁹ ch.

LES BONS ACHATS EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre de 9 h 30 en semaine à 8 h 40 le samedi

Composez 563-9555 pour connaître nos heures d'ouverture ou pour tout autre renseignement.

EATON

La carte AMERICAN EXPRESS est acceptée chez Eaton pour les achats en personnel

90282